



جامعة بجاية  
Tasdawit n' Bgayet  
Université de Béjaïa

**République Algérienne Démocratique et Populaire**

**Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique**

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des lettres et des langues

Département de français

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

**Option : Didactique et langues appliquées**

### **Thème**

**Attitudes et représentations sociolinguistiques des étudiants de droit à l'université de Bejaia à l'égard des trois langues**

**"Arabe, français et berbère"**

**« cas de 3<sup>ème</sup> année licence »**

**Présenté par :**

M<sup>elle</sup> HAMOUR SYLIA

M<sup>e</sup> BOUABDALLAH MOHAND

**Encadré par :**

Mm. ROUMANE BOUCHRA

**2017/2018**

# **Introduction générale**

## Introduction générale

Nombreux sont les chercheurs et les spécialistes qui ont tenté de comprendre et de décrire plusieurs phénomènes sociolinguistiques, parmi ces derniers, on trouve les représentations et les pratiques langagières.

La sociolinguistique est une branche de la linguistique qui donne un intérêt aux différents phénomènes épilinguistiques. Depuis sa structure comme discipline autonome, elle permet de comprendre de nos jours le rôle considérable que jouent les représentations des langues détectables à travers les attitudes et les opinions des locuteurs dans divers phénomènes sociolinguistiques, tels l'évolution et le devenir de tout parler.

*« L'Afrique, chacun le sait, est un continent fortement plurilingue. Ce plurilinguisme présentant la caractéristique d'être non seulement un fait attesté à l'échelle du continent mais aussi à l'échelle de chacun des Etats »<sup>1</sup>.*

L'Algérie est l'un des pays de ce continent qui se caractérise par cette réalité sociolinguistique qui est le plurilinguisme. En effet, ce phénomène renvoie à la réalité historique de ce pays, le passage de plusieurs langues et cultures sur le territoire Algérien a permis une situation sociolinguistique très riche, et cela fait d'elle une source d'interrogation, de questionnement et de recherche.

En fait, le marché linguistique Algérien a connu et connaîtra encore des changements importants qui sont le fruit de la coexistence de plusieurs langues et plusieurs variétés de langues ; l'arabe classique et le français d'un côté, le berbère et l'arabe dialectale de l'autre côté.

En milieu universitaire, de nombreuses recherches ont prouvé que les attitudes, les comportements et les représentations inventés par les étudiants, ont une grande influence sur l'ambition et la motivation de les apprendre, et même sur la réussite ou l'échec de cet apprentissage. L'université, un établissement public qui forme des enseignants, plusieurs sortes de fonctionnaires, des cadres et des chercheurs dans différents domaines et secteurs d'activité, par sa disposition sociale, elle reflète l'évolution des valeurs et les tendances du pays, elle est le premier lieu pour le développement socio-économique, elle se base sur des compétences dans le domaine de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique.

---

<sup>1</sup> CALVET. L-J. Les langues véhiculaires, Que sais-je ? 1981, P.99.

De ce fait, l'enseignement supérieur algérien est visé par la politique d'arabisation qui prétend défendre la langue arabe et encourager son usage par rapport à la langue française, d'ailleurs la langue arabe est considérée comme la seule langue officielle du pays.

Inversement, l'arabisation n'est pas totale dans les universités algériennes, quelques domaines de l'enseignement supérieur comme la médecine, la biologie, l'architecture, l'informatique ...Etc., utilisent la langue française. Mais la plupart des sciences humaines comme les sciences politiques, le droit, la philosophie, la psychologie ...Etc., adoptent l'arabe comme langue d'enseignement.

Le droit est l'un des domaines les plus touchés par l'arabisation à l'échelle nationale, les cours et les TD s'effectuent en langue arabe durant le cursus universitaire, dans ce cas la langue française perd son statut de langue d'enseignement et les heures consacrées à la terminologie qui relève du domaine de droit, sont réduites à une heure ou deux par semaine.

Nous avons centré notre recherche dans ce contexte à l'université de BEJAIA, dont l'objectif est de dégager les attitudes et les représentations des étudiants de droit à l'égard des trois langues (arabe, français et berbère) qui sont susceptibles d'être utilisées dans leur cursus universitaire.

Nous allons tenter de ressortir le rapport et l'influence de ces langues en question sur les représentations et les attitudes socio-langagières des étudiants. Quel est donc le statut réel qu'occupent ces trois langues (arabe, français, berbère) chez les étudiants de droit ?

Autrement dit y a-t-il un rapport entre le statut de ces langues et les représentations faites à leur égard ? Et quelles sont les différentes représentations attribuées à ces trois langues (arabe, français et berbère) selon l'appartenance sexuelle, et la langue maternelle ?

Pour des réponses préalables aux problématiques on a formulé les hypothèses suivantes : La langue arabe a un statut prédominant par rapport aux deux autres langues (français, kabyle), en effet, elle est la langue de l'enseignement à forte échelle. Les représentations sociolinguistiques des langues sont influencées par le statut de ces dernières et que ces représentations définissent le comportement linguistiques des étudiants. Les représentations sociolinguistiques des trois langues (français, arabe et berbère) se varient d'un étudiant à l'autre en fonction de son appartenance sexuelle, et sa langue maternelle. Ces représentations sont liées au prestige et à son utilité sociale.

Pour vérifier ces hypothèses, nous allons effectuer une enquête auprès des étudiants de droit à l'université de Bejaia ; on a choisi ce département car c'est là que coexistent les langues en question, quant au choix de l'établissement, puisque l'université est un carrefour d'idées, de cultures, de doctrines et de langues différentes, et nous avons choisi les étudiants de 3<sup>ème</sup> année licence parce que ils sont en fin de cycle, ils sont suffisamment formés dans leur domaine, et sur le plan linguistique, ils ont des capacités qui se varient d'une langue à une autre, donc, ils choisissent et préfèrent telle ou telle langue soit dans leurs vie estudiantine, soit dans leur vie quotidienne.

Pour le bon déroulement de notre travail de recherche, nous avons analysé les représentations sociolinguistiques de nos enquêtés par le moyen des questionnaires distribués à des groupes ciblés.

Nous avons mené notre enquête en fonction de deux variables, le sexe et la langue maternelle de l'étudiant, en effet, ces variables jouent un rôle dans les représentations, les attitudes et les jugements portés vis à vis ces trois langues (arabe, français et berbère).

Notre travail se divise en deux parties :

**Une partie théorique** qui se compose de deux chapitres ;

- **Le premier** : il s'agit de donner des définitions de quelques notions relatives au domaine sociolinguistique telle que : représentations sociolinguistiques, bilinguisme, hypercorrection, attitudes, sécurité/ insécurité linguistique, Diglossie, plurilinguisme, contact de langues, alternance codique.
- **Le deuxième chapitre** : traite la situation sociolinguistique de nos jours en Algérie.

**Une partie pratique** qui comporte deux chapitres :

- **Le Premier chapitre** : tend à présenter le cadre méthodologique pour la constitution du corpus, de l'enquête, du questionnaire et de l'échantillon.
- **Le deuxième** : est consacré à l'analyse et à l'interprétation des résultats obtenus par le moyen du questionnaire et enfin vérifier nos hypothèses.

# Partie théorique

# **Chapitre I:**

**Définition de quelques concepts de base**

La sociolinguistique est une discipline très vaste, il existe quelques notions fondamentales que les linguistes ont tenté de définir, or, toutes ces notions ont souvent été définies séparément, toutefois, la sociolinguistique les considère complémentaires et interdépendantes.

Dans ce chapitre, nous allons essayer de donner quelques définitions des concepts clefs en relation avec notre thème de recherche, en se référant aux théories et aux travaux de différents auteurs et spécialistes.

## **Les représentations sociolinguistiques**

La sociolinguistique s'est intéressée est s'intéresse beaucoup aux représentations linguistiques en les attribuant une place centrale parmi ses recherches, mais les spécialistes en donnent une place et un statut qui se diffère de l'un à l'autre selon des tendances théoriques et méthodologiques différentes.

La notion de représentation est issue du latin datant du 13<sup>ème</sup> siècle (représentation, de reproesentar), elle apparait pour la première fois chez S. Moscovici, et depuis ce moment là, elle était adoptée par beaucoup de professionnels comme les sociologues, les psychologues, les Philosophes...etc. De nos jours, elle est de plus en plus fréquente dans les études et les recherches sur les langues et le langage. Plusieurs auteurs ont définis la notion de représentation, S. Moscovici, C. Abric, Jodlet .W.

Selon *D-JODLET(1993)* elle désigne: « *une forme courante (et non savante) de connaissance socialement partagée qui contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels*»<sup>2</sup>.

Donc, d'après cet auteur les représentations chez les linguistes renvoient à des informations ordinaires qui sont le résultat d'échange entre les individus, il s'agit d'une ouverture sur le monde et (sur les langues) mais non scientifique, on ce qui concerne les stéréotypes et les préjugés. Ces représentations sont des normes sociales qui régissent une communauté linguistique.

---

<sup>2</sup>NICOLE GUENIER," Représentations linguistiques" in Moreau, L-M. Sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, liège, Paris, 1996, P. 246.

Les représentations ont une relation avec les idéologies, et elles se diffèrent d'un groupe social à un autre où elles se manifestent. L'étude de ces dernières est focalisée sur la question de contact de langues ou de registres d'une même langue.

Les représentations, sont liées à la pratique de l'alternance codique, cela veut dire le passage d'un code linguistique à un autre dans un milieu plurilingue, par exemple en milieu scolaire français, l'écrit est surestimé par rapport à l'oral.

Dans les pays francophones, les études consacrées à cette notion sont présentes en Europe et au Québec, elles traitent les relations entre le français standard; en Afrique et au Maghreb, et elles s'intéressent aux divers contacts entre le français et les différentes langues en présence. Dans les aires créolophones; ceux qui traite des situations de diglossie au de continuum, ainsi que de la décréolisation<sup>3</sup>.

Longuement, le concept de représentations linguistique s'est assimilé à celui d'attitude, néanmoins actuellement, les recherches dans ce domaine amènent à discerner l'un de l'autre.

Les représentations sont des: « *systèmes d'interprétation régissant notre relation ou monde et aux autres* ». <sup>4</sup>(Ibid. P.36). Donc aux pratiques langagières et aux usagers de la communauté linguistique.

D'après P-BOURDIEU, il faut: « *inclure dans réel la représentation du réel, ou plus exactement la lutte des représentations, au sens d'image mentales, mais aussi de manifestations destinées à manipuler les images mentales (..)* » <sup>5</sup>(1982, P.136).

Pour lui « *la langue, le dialecte ou l'accent, réalités linguistiques " sont l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents montrent leurs intérêts et leurs présupposés* » <sup>6</sup>. (Ibid. P.135).

---

<sup>3</sup> Marie Louise Moreau, sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, P.247.

<sup>4</sup>Ibid. P.36, in introduction à la sociolinguistique, Henri Boyer, Dunod, Paris, 2001, P.41, 42.

<sup>5</sup>HENRI BOYER, introduction à la sociolinguistique, Dunod, Paris, 2001.P .136.

<sup>6</sup> Ibid. P.135, Introduction à la sociolinguistique, Henri Boyer, Dunod, P.42.

On constate que pour P-BOURDIEU, la langue, le dialecte, ou l'accent sont sujets aux représentations mentales, en fait, toute représentation implique une évaluation, donc un contenu normatif qui oriente la représentation soit dans le sens d'une valorisation, soit dans le sens d'une stigmatisation, c'est-à-dire d'une appréciation négative, d'un rejet et s'agissant d'un individu ou d'un groupe, enfin, de compte d'une discrimination<sup>7</sup>.

## **Bilinguisme**

Bilinguisme est une notion qui relève du domaine sociolinguistique et qui désigne la pratique de deux codes linguistiques par les sujets parlants à des degrés divers.

Selon WILLIAM.F.MACKEY (1997) : « *le bilinguisme est un phénomène mondial. Dans tous les pays, on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins et dans divers contextes. Dans certains pays, pour être considérée comme instruite, une personne doit posséder plus de deux langues* »<sup>8</sup>.

Selon ce linguiste le terme de bilinguisme est la situation d'un individu à l'intérieure d'une communauté qui s'exprime en deux ou plusieurs langues.

Le bilinguisme de différents individus n'est plus homogène. Il peut y avoir en divers contextes sociaux de grandes différences de compétences et de comportements dans chacune des langues, la compétence bilingue dépend non seulement de la nature des deux langues ou des variétés de dialectes, de l'écart spatial et de la distance interlinguistique entre elles, mais surtout des conditions de leur acquisition, qui doivent être définies pour chacune des langues du bilingue. La compétence bilingue ne détermine pas toujours le comportement langagier.

Un bilingue peut passer régulièrement d'un code à un autre sans les confondre (alternance bilingue). Un autre peut confondre les deux codes quand son discours dans une des langues contient des éléments provenant de l'autre langue (interférence bilingue). Le comportement sociolangagier (d'un individu) peut se différer d'un individu à l'autre quelque soit sa compétence langagière. Des bilingues de même niveau de compétence peuvent passer mutuellement d'une langue à une l'autre (bilinguisme réciproque); ou l'un des deux, tout en

---

<sup>7</sup>Introduction à la sociolinguistique, Henri Boyer, P.41, 42, Dunod, Paris, 2001.

<sup>8</sup>WILLIAM-F. MACKEY, 1997, in Moreau (éd), sociolinguistique, concepts de base, liège, Mardaga, P. 61.

<sup>9</sup>MARIE LOUISE. MOREAU (éd), sociolinguistique, concepts de base, liège, Mardaga. P.62, 63.

admettant les deux langues, peut n'en utiliser qu'une seule (bilinguisme non réciproque)<sup>9</sup>.

D'après notre recherche, nous avons déduit qu'il existe de très nombreuses définitions scientifiques du bilinguisme, et beaucoup d'idées reçues sur ce phénomène. Certains pensent qu'un bilingue doit maîtriser parfaitement deux langues, autrement dit : deux monolingues en une personne. Et d'autres assurent le bilinguisme à l'issue des études secondaires. En revanche, en Algérie, on n'est pas bilingue à la sortie du lycée tout comme on ne rencontre jamais un bilingue parfait puisque il n'existe pas, ainsi qu'il n'existe pas un monolingue parfait.

Comment alors définir une personne bilingue ? C'est une personne qui est capable, au quotidien, d'utiliser une langue à côté d'une autre langue régulièrement dans des situations diverses, et ce bilinguisme n'est jamais équilibré, il est fréquemment déséquilibré, c'est-à-dire, il y a toujours une langue qui est davantage développée et qui est plus dominante que l'autre.

### **Hypercorrection**

L'hypercorrection est un phénomène sociolinguistique qui résulte de l'insécurité linguistique, c'est parce que l'on considère sa façon de parler comme peu fascinante que l'on tente d'imiter, de façon exagérée, les formes prestigieuses. Et ce comportement peut entraîner d'autres qui viennent se greffer sur lui.

L-J.CALVET (1999:56), remarque que : « *l'hypercorrection peut être perçue comme ridicule par ceux qui dominent la forme légitime et qui vont donc en retour Juger de façon dévalorisante ceux qui tentent d'imiter une prononciation valorisée cet emboîtement d'imiter peut se poursuivre à l'infini, et nous montre l'ancrage social profond des attitudes linguistiques* »<sup>10</sup>.

Les sociolinguistes étudient aujourd'hui le concept d'hypercorrection (et son contraire d'hypocorrection) pour rendre compte d'une propension de certains locuteurs à élaborer des formes qu'ils veulent conformés à un usage socialement légitimé, mais qui en réalité s'en

---

<sup>10</sup>L-J.CALVET, 1999. P56.

écartent. Hypercorrection peut aussi être le fait de locuteurs pratiquant une variété "topolectale", mais soucieux de produire des formes «standards». Ainsi, des locuteurs en contact avec les parlers °wallons° produisent une finale-[Ij] dans le mot tranquille, croyant que le finale graphique-[Ille] du français se prononce toujours [Ij]. Il ya là un hypercorrectisme dans la mesure où ces locuteurs associent la finale [Ij] au français standard (voir langue standard, norme), pour l'opposer à la finale [il], stigmatisée parce qu'elle apparait dans les formes °wallonnes° correspondant ainsi à (la famille, pastille, vanille), correspondent les mots °wallons° famille, pastile, vanile, dont la forme orale se termine par [il].

Il y a plusieurs exemples qui relèvent du domaine linguistique varié. Au rang des hypercorrectismes syntaxiques observés couramment chez des locuteurs francophones, citons par exemple l'emploi abusif du relatif dont (caricature par certains auteurs, qui placent volontiers le redondant dont auquel dans la bouche de pandores bornés), forme censée appartenir à un registre « formel». Ou, au plan phonétique, la tendance de certains locuteurs à multiplier les liaisons (quitte à commettre l'un ou l'autre cuir ...), la réalisation de nombreuses liaisons facultatives étant associées à un registre "soigné". Ou encore, du côté du lexique, l'emploi de mots châties ou vieilliss, que leur caractère précieux ou suranné place en marge de la légitimité linguistique escomptée<sup>11</sup>.

Touts ces exemples montrent que l'hypercorrection est liée à la volonté qu'ont les locuteurs de produire des formes qu'ils jugent "prestigieuses", volonté contrecarrée par leur maitrise insuffisante de la variété légitime.

### **Sécurité/ insécurité linguistique**

Le terme d'insécurité linguistique apparait pour la première fois dans l'ouvrage « sociolinguistique » de linguiste américain LABOV-W en 1976, il a travaillé sur la stratification sociale en 1966. Ses études donnèrent naissance à la notion « d'insécurité linguistique ».

Il y a sécurité linguistique lorsque les locuteurs pour des raisons sociales variées ne se tentent pas ou ne se trouvent pas dans la situation qui consiste à se poser des questions concernant leurs façon de parler, ils considèrent leur norme comme étant la norme prestigieuse, à l'inverse il ya insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leurs

---

<sup>11</sup> MARIE LOUISE-M. concepts de base, Mardaga. P.158.159.

pratique langagière peu valorisante<sup>12</sup>.

Et d'après P-BOURDIEU, quand un locuteur ne maîtrise pas une langue qui est pratiquée dans son environnement linguistique, le sentiment de l'insécurité linguistique se manifeste chez lui par un travail conscient de correction, pour s'identifier à l'usage jugé prestigieux à ce moment là les locuteurs rejettent leurs façon de parler pour cacher leur identité sociale, se voient ridiculisés par le groupe qui détient la forme légitime<sup>13</sup>.

L'idée de se rapprocher de la norme prestigieuse mène les locuteurs à faire des erreurs, ce phénomène est appelé «hypercorrection»

### **Diglossie**

En sociolinguistique le concept de diglossie est utilisé pour décrire des situations linguistiques et des phénomènes de contacts de langues ainsi que dans la réflexion sur l'aménagement linguistique. Il est aussi pertinent du point de vue de la didactique des langues et pour l'étude des littéraires.

Le terme de diglossie apparaît pour la première fois dans le champ linguistique en France, par JEAN PSICHARI (1854,1929), dès la fin du 19<sup>ème</sup>siècle (JARDEL, 1982), c'est dans un article le Mercure de France, « un pays qui ne veut pas sa langue» (1928), que PSICHARI définit le terme de diglossie: le fait en Grèce de vivre une concurrence sociolinguistique( néfaste pour le pays et sa modernité culturelle) entre deux variétés de grec: le katha-repoussa, variété savante imposée par les puristes comme seule langue écrite et le demontiki, variété usuelle utilisée par la majorité des Grecs. Sur la base de la situation sociolinguistique vécue en Grèce, Psichari définit ainsi la diglossie comme une configuration linguistique dans laquelle deux variétés d'une même langue sont en usage décollé parce que l'une des variétés est valorisée par rapport à l'autre. PSICHARI fait œuvre de sociolinguistique car « *il introduit dans la signification du concept, à coté de fait purement linguistique, l'aspect idéologique et conflictuel qui s'attache au phénomène. Il montre clairement en effet que le problème de diglossie (...) est lié à une situation domination (...) d'une variété sur une autre, crée par la pression d'un groupe de locuteurs numériquement minoritaires mais politiquement et*

<sup>12</sup>J-CALVET, la sociolinguistique, PUF, collection que sais-je? Paris, 1993. P.50.

<sup>13</sup>P-BOURDIEU, ce qui parler vent dire, l'économie des échanges linguistiques, FAYARD. Paris, 1982.P.104.

*culturellement en position de force »<sup>14</sup>.*

Selon JODELET, 1979: PRUDENT(1981), la notion de diglossie désigne la situation de coexistence entre deux codes linguistiques génétiquement liés (ainsi, en Grèce, la katharévoussa, et la démontiki). Il s'est imposé en suite dans la linguistique nord-américaine grâce aux travaux de Ferguson (1959) sur la situation de la Grèce, des pays arabes, de la suisse germanophone et d'Haïti, bien que certains chercheurs (Martinet) aient considéré que le concept instaure une dichotomie simpliste alors que les possibilités de contacts entre deux langues étaient nombreuses, il a été repris par les créolistes et par les linguistes s'intéressant à la situation des langues minorées( occitan, catalan, etc. ) et s'est imposé aujourd'hui comme un concept majeur de la sociolinguistique<sup>15</sup>.

Calvet, Dans la guerre des langues, souligne que Charles Ferguson en 1959 a utilisé le terme de diglossie pour désigner un bilinguisme. Ce dernier lui donne une couleur sémantique tout à fait particulière et restreint: « *rapport stable entre deux variétés linguistique, l'une dite " haute" (high) et l'autre " basse" (low), génétiquement apparentées (arabe classique et arabe dialectale) grec démotique et grec "épuré" etc., et qui se situent dans une distribution fonctionnelle des usages (...)* ». (LOUIS-JEAN CALVET ,1999)<sup>16</sup>.

## **Les attitudes**

La notion d'attitude est traitée déferrement par plusieurs auteurs et selon le domaine d'utilisation. A partir de 1960, les travaux portant sur les perceptions des locuteurs à propos des langues et leur usage ont été menés à travers la notion d'attitude. Celle-ci est définie comme suit:

*« L'attitude est la prédisposition de l'individu à évaluer un symbole d'un ou aspect de son*

---

<sup>14</sup>JARDEL, 1982, P.9, in Henri Boyer, introduction à la sociolinguistique, Dunod, Paris, 2001, P.48.

<sup>15</sup>MICHEL BENIAMINO, in MARIE- LOUISE MOREAU (éd), sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, P. 125.

<sup>16</sup>LOUISE-J, CALVET, 1999: op, cite, P.43.

*monde d'une manière favorable ou défavorable. L'avis est l'expression verbale d'une attitude, mais les attitudes peuvent aussi être exprimées en comportement non verbal »<sup>17</sup>.*

Ainsi selon CASTELLOTTI et MOORE (2002:7), la notion d'attitude est « *comme une disposition à réagir de manière favorable ou non à une classe d'objet »<sup>18</sup>.*

De manière générale et en psychologie sociale, l'attitude est définie comme : « *un état d'esprit à l'égard d'une valeur ou une disposition envers un objet social »<sup>19</sup>.*

Dans ces définitions les auteurs mettent l'accent sur le mot "disposition" car il représente un caractère potentiel de l'attitude. Dans son acception la plus large, la notion d'attitude linguistique est utilisée simultanément et sans véritable nuance de sens, à représentation norme subjective, évaluation subjective, jugement, opinion, pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique qui a trait au rapport à la langue. En sociolinguistique, les auteurs prennent le terme, souvent associé à d'autres, pour englober un ensemble de questions traitées avec un arsenal méthodologique varié (question directes ou indirectes, réactions à des stéréotypes, différents dispositifs expérimentaux auto-évaluation...)<sup>20</sup>.

Selon J. L. CALVET : « *les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiment que les locuteurs éprouvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques, et celle des autres en leur attribuant des dénominations. Ces dernières relèvent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphosyntaxiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard »<sup>21</sup>.*

La plupart des travaux portant sur les attitudes linguistiques relatent les réactions de sujet à

---

<sup>17</sup><http://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1>, page consultée le 15/04/2018.

<sup>18</sup>CASTELLOTTI et MOORE (2002:7), <http://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1>, page consultée le 15/04/2018.

<sup>19</sup>Léon. M.H, 2008: 40 ; Attitudes linguistique, in Marie-L-M, concepts de base, Mardaga. P.57

<sup>20</sup>MARIE-LOUISE MOREAU (éd), sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, P. 57

<sup>21</sup>J-L, CALVET, la sociolinguistique, PUF, collection Que sais-je?, Paris, 1993, P. 46.

l'égard des locuteurs s'exprimant dans deux variétés linguistiques, en concurrence ou en contact sur un territoire, sur des échelles relatives à l'attrait physique, la compétence, la personnalité, le statut sociale, etc.

Les travaux fondateurs de W. Lambert au début des années 60 ont concerné Montréal, où le bilinguisme franco-anglais créait une situation de conflit propice à l'émergence d'attitudes et de stéréotypes linguistiques contrastés. Depuis, ces travaux se sont progressivement étendus à nombre de pays territoires et variétés linguistiques<sup>22</sup>.

### **Contact des langues**

Dans son ouvrage sociolinguistique, concepts de base (P.94), Marie-louise Moreau, affirme que le contact des langues est l'une des notions centrales du domaine sociolinguistique. Weinreich (1953), fut le premier à utiliser le terme contact de langues, selon lui, ce dernier comprend toute situation dans laquelle une existence parallèle deux langues affecte le comportement langagier d'un individu<sup>23</sup>.

Selon HAMERS et BLANC(1983), cette notion est définie comme: « *un état psychologique de l'individu qui a accès à plus d'un code linguistique; le degré d'accès varie sur un certain nombre de démentions d'ordre psychologique, cognitif, psycholinguistique, sociopsychologique, sociologique, sociolinguistique, socioculturel et linguistique* »<sup>24</sup>.

Dans ce cas le concept de contact de langues renvoie au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue.

### **Alternance codique**

La notion d'alternance codique (code switching), est issue des études anglo-saxonne au début des années soixante-dix, ce phénomène résultant du bilinguisme et le contact de langues. Elle était définie par J-J.GUMPERZ (1989) qui est le principal initiateur des études sur ce phénomène comme: « *la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, le passage ou le discours appartient à deux systèmes ou sous-système grammaticaux*

---

<sup>22</sup>Attitude linguistique, in MARIE-LOUISE, MOREAU (éd), sociolinguistique, concepts de base, Mardaga. P.57.

<sup>23</sup>MARIE- LOUISE, contact de langue, in MOREAU (éd) sociolinguistique, concepts de base, Mardaga. P.94.

<sup>24</sup>HAMERS et BLANC, 1983, contact de langue, in Marie L Moreau (éd), sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, P.95.

*différents* »<sup>25</sup>.

Donc pour lui, l'alternance codique est une alternance d'au moins deux codes linguistiques (registres de langue, dialecte), elle peut avoir lieu à divers endroits d'un discours.

On parle d'alternance codique quand un locuteur n'utilise pas un code linguistique dans ses échanges avec ses supérieurs et un autre code quand il traite avec ses familiers.

Pour SHANA POPLACK (1981:37), l'alternance codique se définit comme suite: « *l'alternance codique est la juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance. L'alternance de codes peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique* »<sup>26</sup>.

Dans cette optique, les structures morphologiques et syntaxiques des deux langues doivent être prises en considération. Néanmoins, les phrases alternées doivent aussi répondre aux normes d'une des deux langues.

L'alternance peut être, selon la structure syntaxique des énoncés alternés:

- Alternance intraphrastique; lorsque la structure syntaxique d'une phrase contient deux codes linguistiques différents Ex: ruhegh à la bibliothèque (kabyile, français).
- Interphrastique (phrastique); c'est une alternance de langues au niveau des phrases plus longues, dans les productions d'un même locuteur ou dans un échange entre interlocuteurs.
- L'alternance extraphrastique; lorsque les segments alternés sont des expressions idiomatiques, des proverbes.

Dans les définitions qu'on a présentées, on a constaté des nuances, parce qu'elles ont été proposées dans des périodes et contextes différents.

## **Plurilinguisme**

Les études sur le plurilinguisme et le contact des langues se sont développées grâce au perfectionnement des outils d'analyse et à une conscience plus propagée de l'importance du phénomène. Dans la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, et plus exactement dans ces trente

---

<sup>25</sup> GUMPERZ, JOHN, 1989, alternance codique, in Marie, L, M, Sociolinguistique, Concepts de base, Mardaga, P.32.

<sup>26</sup> SHANA POPLACK (1981:37), Alternance codique, in MARIE-L M, concepts de base, Mardaga.P.34

dernières années, les travaux sur ce phénomène ont connu des tendances énormes, en effet, un nouveau champ de recherche s'est déterminé, né du l'embranchement entre linguistique de contact, sociolinguistique, linguistique, etc.

La définition du plurilinguisme dans le dictionnaire français est qui, à l'intérieure d'une communauté, on utilise plusieurs langues selon le type de communication. Individu plurilingue, où se manifeste le plurilinguisme<sup>27</sup>.

D'une manière générale, on peut dire que le plurilinguisme est la capacité ou l'habilité d'un individu ou d'un groupe à utiliser deux ou plusieurs langues pour communiquer.

Un nombre croissant de chercheurs et spécialistes des langues se préoccupent du développement de cette discipline récente, la sociolinguistique, on peut dire qu'elle a atteint sa maturité en vue de sa richesse thématique ,de ces notions et de ses différents domaines qui se conjuguent en une branche de la linguistique, le tous est noué dans une relation de complémentarité, en effet, un domaine ou une notion fait appel à l'autre et vice versa ,et tous cela se fait dans une harmonie.

On rappelle que dans ce premier chapitre, nous avons mis l'accent sur quelque notion centrale de la sociolinguistique, qu'on a défini selon les théories des chercheurs et des linguistes.

---

<sup>27</sup> Educalingo.Com, plurilinguisme, Dictionnaire français.

# **Chapitre II:**

**01- La situation sociolinguistique actuelle de l'Algérie**

**02 - politique d'arabisation**

Historiquement, l'Algérie est un pays où cohabitent plusieurs langues et variétés de langues, l'arabe (classique, dialectale), le Berbère, le français et l'anglais qui gagne un statut d'une deuxième langue étrangère après le français, on peut dire que l'Algérie est un pays plurilingue vu la richesse de sa situation sociolinguistique et sa diversité culturelle.

Cette situation est marquée par un phénomène de stigmatisation et de domination, qui consiste en une politique d'arabisation du territoire algérien, au lendemain de l'indépendance(1962).

Dans ce deuxième chapitre, nous essayerons tout d'abord de présenter la situation sociolinguistique actuelle de l'Algérie(les langues en présence), ainsi l'usage et le statut officiel de chacune de ces langues. En suite, nous mettrons le point sur la politique d'arabisation.

## **1. La situation sociolinguistique actuelle de L'Algérie**

La réalité sociolinguistique Algérienne d'Aujourd'hui présente une certaine richesse, elle se caractérise par la coexistence de plusieurs variétés langagières, ce paysage linguistique produit de son histoire et de sa géographie, comme a constaté S. ABDELHAMID : « *Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme* »<sup>28</sup>.

En effet, cette richesse linguistique de l'Algérie relève dans le champ symbolique et culturel passé de rapport de domination et de stigmatisation linguistique, elle offre à ces abatants un vaste terrain où s'échelonnent diverses langues: Arabe (classique, dialectale), le français, le berbère et dans certain temps on pourrait aussi souligner l'anglais.

### **La langue Arabe**

Depuis l'indépendance l'arabe est considérée comme la langue officielle, langue du sacré, langue du pouvoir, elle est la langue la plus utilisée par les locuteurs algériens elle est présente dans tous les domaines sociaux. En effet aussi la langue véhiculaire qui sert de moyen de communication, FOUJIL CHERIGUEN affirme que l'arabe: « *C'est la langue que l'état s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie(1962), Ayant adhéré depuis cette date à ligne arabe, les dirigeants algériens se sont empressés d'affirmer l'arabité de l'Algérie, se*

---

<sup>28</sup> ABDELHAMID. S. Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français, université de Batna, thèse de doctorat, 2002, p.35.

*gardant bien toute fois de faire figurer dans les principes généraux régissant la société algérienne »<sup>29</sup>.*

L'Algérie tente de promouvoir la langue arabe dans deux versions:

### **L'arabe classique (littéraire)**

Dés 1976, l'arabe classique est connue comme la langue de l'école enseignée en 1<sup>ère</sup> année scolaire, elle est utilisée dans des situations formelles (politique, administrative, justice...). Cette langue reste toujours la langue du pouvoir politique, de l'enseignement et de l'administration, elle est une langue nationale, en effet c'est la langue du coran « c'est cette variété choisie par Allah pour s'adresser à ses fidèles »<sup>30</sup>

L'arabe classique véhiculée par la société Algérienne, elle est le symbole de sa culture et de l'unité nationale confirmée en (2002) :« *culture nationale = Arabe littéraire, culture nationale= Islam, et l'arabe littéraire = Islam. Ces équations vont emprisonner et clôturer toute politique culturelle et linguistique dont l'objectif strict est de changer radicalement l'environnement socioculturel, colonial par la mise en place de nouveaux instruments de référence et de communication »<sup>31</sup>.*

### **L'arabe dialectale (Algérien)**

Elle est la langue maternelle de la majorité des Algériens, en particulier ceux d'Alger, Constantine, Jijel, Tlemcen, donc dans les régions Est autour de Constantine, l'Algérois et son arrière pays, l'Oranie puis le Sud qui de l'Atlas Saharien aux limites du Hoggar. Cependant, cette langue est une langue orale, elle est comme un moyen de communication, employée entre les amis, familles et beaucoup plus dans la musique Rai Algérienne.

Selon KHAOULA TALEB IBRAHIMI (2004): « *Ces dialectes constituent la langue maternelle de la majorité des Algériens et sont le véhicule d'une culture populaire riche et variée : par leur étonnante vitalité, les parlers algériens témoignent d'une formidable résistance face à la stigmatisation et au rejet que véhiculent à leur égard les normes*

---

<sup>29</sup>C. F, 1997, P: 62-63.

<sup>30</sup>TALEB IBRAHIMI, Les Algériens et leur(s) langue(s), El Hikma, Alger, 1995, p.05.

<sup>31</sup>QUEFELECA, DERADJI-Y, DEBOV-V, SMAALI-DEKDOUK-K, CHERRAD-BENCHERFRA Y, 2002.P.48.

*culturelles dominantes »<sup>32</sup>.*

Cette langue se diffère de l'arabe classique par son vocabulaire, sa syntaxe, sa morphologie et surtout sa prononciation, c'est une langue qui n'a pas ni de code ni de norme à respecter.

### **Le Berbère (Tamazight)**

La langue berbère est constituée dans l'aire berbérophone qui se tire en Afrique de l'Égypte au Maroc et de l'Algérie au Niger, de ce fait, elle est la langue maternelle d'une partie de la population Algérienne, néanmoins S-CHAKER affirme que : « *sur l'ensemble de la population algérienne, les pourcentages de l'ordre de 25% à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont rejetés comme nettement surévalués. En revanche, les 17,8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966, sont en dessous de la réalité. En tout état de cause on peut admettre que l'ensemble des berbérophones doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne »<sup>33</sup>.*

Cette langue reste vive en Algérie avec ses divers parlers qui sont particulièrement: parlers amazighs algériens sont le kabyle ou taqbaylit (Kabylie), le chaoui (tacawit), le mzabi (mzab) et le targui ou tamashek des touaregs.

Ces dialectes ont été toujours victime d'une marginalisation et d'une domination de l'arabisation et de la langue française, sont sans cesse en combat pour avoir le même statut avec ces deux dernières. T-ZABOOT confirme: « *Le berbère n'a jamais bénéficié ni de mesures administratives ou politiques, ni de conditions matérielles pouvant favoriser son développement »<sup>34</sup>.*

De la sorte, Aujourd'hui, avec énormément d'efforts par ceux qui ont porté la revendication de la reconnaissance du Tamazight, cette langue occupe pleinement sa place dans le paysage linguistique et culturel du pays, elle devient officielle et nationale, enseignée dans les écoles, dans les universités Algériennes et utilisée dans différents domaines.

---

<sup>32</sup> "L'Algérie: coexistence et concurrence des langues, Algérie, P207, 218.

<sup>33</sup> S-CHAKER, Manuel de linguistique berbère 1<sup>ère</sup> éd. Bouchène, Alger, 1991. P.08.

<sup>34</sup> T-ZABOOT, Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, P. 50

## **Le français**

Le français est la première langue étrangère en Algérie connu comme une langue de la colonisation, imposée au peuple Algérien par le feu et le sang. « *La langue française a été introduite par la colonisation. Si elle fut la langue des clones, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française* »<sup>35</sup>.

Par ailleurs, dès l'indépendance jusqu'Aujourd'hui, l'usage du français continu à exister dans divers et plusieurs domaine de la vie des Algériens, elle est une langue de l'écrit et du pouvoir économique et financier, scientifique et technique et de l'enseignement, cependant, elle est utilisée dans les universités à coté de l'arabe, d'après BENNACER MAHMOUD: « *Il est significatif de dire, par ailleurs, que le français en dépit de son statut officiel langue étrangère en Algérie, il demeure convoité par les responsables politiques, car ces derniers savent pertinemment que l'arabe écrit ne pourra assurer complètement la fonction qu'on lui accorde [...] Pratiquement, le français se réserve une place en Algérie et il est toujours au contact permanant des langues algériennes* »<sup>36</sup>.

Du fait, on remarque que Aujourd'hui la place du français est en rapport avec les langues du pays, donc, elle ne pourra pas disparaître dans le marché linguistique Algérien, elle se propage dans tous les secteurs (social, économique, éducatif...), elle est comme un moyen d'ouverture sur le monde, affirme SEBAA: « *sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif par différentes formes et par différents canaux, et sans être la langue de l'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue essentiellement en langue française* »<sup>37</sup>.

## **L'anglais**

Après la langue française, l'anglais est la deuxième langue étrangère en Algérie, mais au niveau communicatif l'anglais à un faible usage par rapport au français qui bénéficie d'un grand

<sup>35</sup>G- GRANDGUILLAUME, Langues et représentations identitaires en Algérie, [<http://grandguillaume.free.fr/ar-ar/langrep.html>].

<sup>36</sup>BENNACER, MAHMOUD, 2010, " Analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public: cas du français", Bejaia, P.27.

<sup>37</sup>SEBAA, 2002, P. 85.

usage. L'anglais est considérée comme une langue de l'évolution professionnelle, elle est la langue des recherches scientifiques et techniques et est utilisée par les jeunes gens de la société Algérienne qui sert de moyen de communication, on le trouve dans toutes leurs conversations, pour eux elle reste très apprécié, idéalisé voire sublimé, ils l'estiment comme une langue du luxe et de la civilisation.

## **2. La politique d'arabisation en Algérie**

L'Algérie comme tout pays nord-africain où la langue française prend un statut très important depuis le début du 19<sup>ème</sup> siècle.

Le champ linguistique algérien est constitué de diverses langues et variétés de langues, il existe une forme linguistique complexe, se composant principalement de l'arabe dialectale ou algérien, qui est majoritaire, de l'arabe classique qui est d'un usage officiel, de la langue française qui abrite l'enseignement scientifique, enfin, la langue amazigh, connue ainsi sous l'appellation de langue berbère, c'est une langue ancestrale à tradition orale. Elle s'étale sur un vaste territoire allant de l'Égypte à l'atlantique, en passant par la méditerranée jusqu'au fleuve du Niger. Cette immensité territoriale a privilégié l'éclatement de cette langue en plusieurs dialectes ou parlers.

La situation et le paysage linguistique algérien a connu et subit encore des changements linguistiques importants.

Une guerre de langue qui s'est enclenchée il ya environ un siècle. En fait, durant les 50 dernières années du 20<sup>ème</sup> siècle on assiste à une forte opposition entre les langues relevant du domaine de la connaissance et du savoir. Quant à la langue berbère, sont prestige comme langue historique et ancestrale du nord-africain, demeure à la base d'une solide revendication linguistique, identitaire et culturelle qui tente de la préserver.

Malgré la complexité de cette situation sociolinguistique, l'Algérie à opté pour une politique d'unilinguisme (l'arabisation) qui s'agit de mettre en avant une seule langue sur presque tous les plans (politique, économique, éducatif, sociale, juridique...etc.).

Durant la guerre d'Algérie et bien avant la quasi-totalité des domaines fonctionnaient en français, citant l'enseignement, l'administration, l'économie...etc.

La langue arabe classique n'est pas usuelle ou courante dans la société, d'ailleurs elle n'est pas connue que par une minorité de la population, que par ceux qui l'ont apprise dans les

écoles coranique (ceux qu'on appelle thim3amrines), en effet, la présence coloniale française a empêché sa promotion ainsi que celle de la langue amazigh (berbère), toutes les deux ont perdu leurs statuts de langues parlées et parfois écrites.

*« Le Gouvernement Algérien voulait réaliser la face culturelle de l'indépendance en mettant à la place de la langue Française la langue Arabe, non pas la langue parlée mais la langue arabe standard issue de l'arabe coranique, se fut l'objet de la politique linguistique d'arabisation »<sup>38</sup>.*

Depuis 1962, année de l'indépendance le gouvernement algérien s'est considérablement préoccupé d'une politique déplaisante dite d'arabisation, l'arabe s'est révélé langue nationale et officielle dans quasiment tous les domaines.

Cette politique est nourrie de deux ambitions, la première est la volonté de promouvoir la langue arabe qui remplace le français dans tous les usages y compris les quotidiens, la seconde est relative à la vie sociale et à la communauté linguistique des algériens, il s'agit d'accorder une place importante à l'arabe classique au détriment de la langue amazigh et d'autres parlers algériens. Ces deux mesures représentent les principales motivations qui animent cette politique.

Parmi les domaines les plus touchés par cette politique, on trouve celui de l'enseignement, en effet, les concepteurs ou détenteurs de cette politique n'ont pas choisi accidentellement de s'intéresser à l'enseignement, mais parce qu'il a une grande influence sur le changement sociale, mais rien n'empêche qu'elle a touché à d'autres sphères comme l'administration, l'économie, l'environnement ... etc.

TALEB KHAOULA IBRAHIMI, linguiste algérienne qui a retracé les principales dates qui ont marqué l'épanouissement de cette politique

- 1963 : on enseigne 10 heures d'arabe dans le cycle primaire, et 30 heures consacrées en français.
- 1964 : la première année primaire est totalement arabisée à l'aide d'instituteurs recrutés notamment en Egypte et en Syrie environ 1000.
- 1967 : la deuxième année primaire est arabisée

---

<sup>38</sup> G-GRANDGUILLAUME – école des hautes études en sciences sociales – Paris, La Francophonie en Algérie, Edition de CNRS Numéro 40, Octobre 2004 p75 – 79, Page consultée le 05 /04/2018

- 1968 : mise en route du processus formel d'arabisation de la fonction publique et la création d'une licence d'histoire en arabe
- 1970 : le cycle primaire et secondaire sont totalement arabisés
- 1971 : dans cette année le président BOUMEDIENE proclame l'arabisation et envisage d'arabiser l'enseignement supérieur.
- 1973 : la création d'un commissariat national d'arabisation pour la promotion et l'application de la politique d'arabisation.
- 1975 : l'organisation de la première conférence sur l'arabisation.
- 1976 : l'arabisation parvient à l'état civil, l'affichage, l'immatriculation, noms des rues, boulevards...etc.
- 1979 : les étudiants arabisants de l'université d'Alger organisent une grève de plusieurs semaines, ils revendiquent de meilleurs débouchés pour leurs filières
- 1980 : les autorités algériennes adoptent une attitude ferme sur la généralisation de l'utilisation de la langue nationale y compris la recherche scientifique et l'administration, cette année est bien marquée par « la création du haut-commissariat de la langue nationale.»
- 1989 : le baccalauréat bilingue arabe français est supprimé.
- 1990 : le parlement contrôlé par le FLN vote la première loi de la généralisation de la langue arabe.
- Des milliers de personnes manifestent à Alger pour la démocratie et la défense de Tamazight (la langue berbère)
- 1991 : l'arabisation de l'enseignement supérieur, ce qui a suscité la création d'un département de langue Amazigh à l'université de Bejaia
- 1995 : une fondation provisoire d'un haut-commissariat à l'Amazighité.
- 1996 : l'Algérie adopte une nouvelle constitution confirmant l'arabe comme la seule langue nationale et officielle du pays, mais reconnaissant l'Amazighité comme l'une des trois composantes de l'identité nationale à côté de l'arabité et l'islamité.
- 1998 : les revendications de la langue et la culture berbère s'amplifient, mais le Président ZAROUAL rejette la reconnaissance de ces dernières
- 2002 : la langue berbère accroche le statut de langue nationale.

- 2006 : la langue française est enseignée en 3<sup>ème</sup> Année primaire.<sup>39</sup>

Ajoutant à cela, en 2008 le gouvernement Algérien autorise l'enseignement de la langue Amazigh, elle est introduite dans le système éducatif.

En fin, la révision constitutionnelle adoptée par voie parlementaire le 07/02/2016, accord le statut de langue nationale et officielle à la langue berbère (Tamazight) mais l'arabe garde sa primauté au détriment de Tamazight qui est soumise à des conditions très strictes.

L'Algérie comme on l'a déjà cité est un pays riche au niveau linguistique, il se caractérise par la coexistence de plusieurs variétés langagières, en effet il est un pays plurilingue et pluriculturel. Il est certain que ces langues se débattent pour avoir le même statut et s'efforce sa place dans la société, la guerre de ces langues sur le terrain bouleverse l'espace linguistique et culturel Algérien, ont engendré une instabilité linguistique et un danger sur le plan socioculturel du pays.

La communauté linguistique algérienne est témoin de son temps, de la manipulation linguistique qui oppose des langues d'écriture aux langues de communication quotidienne.

L'arabe classique (standard) tente de ralentir l'avancée alarmante du français dans tout son étendu, malgré leurs statuts qui sont bien éloignés, l'une nationale et officielle et l'autre étrangère.

On trouve aussi la langue berbère qui a survécu depuis des millénaires, or, elle est menacée, minorée mais pas minoritaire. Néanmoins, elle commence à gagner du terrain durant ces dernières années ,actuellement, elle occupe un statut de langue nationale et officielle après de longues revendications, mais sa généralisation est sujette à des conditions strictes et rigoureuses.

On assiste aussi à une lutte acharnée entre les différents dialectes berbères et le mythe de l'arabe dialectale comme étant la langue de tous les algériens. Cependant, jusqu'à nos jours, la population algérienne continues d'utiliser les trois langues telles que ; l'arabe, le français et le berbère dans leurs vie quotidienne.

---

<sup>39</sup> TALEB KHAOULA IBRAHIMI, in mémoire de Magister, Ecole doctorale, Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou. P.25-29,2011.

On rappelle que dans ce deuxième chapitre, nous avons essayé d'expliquer brièvement la situation sociolinguistique actuelle de l'Algérie, la concurrence des langues : l'arabe (classique, dialectale), le berbère, le français, l'anglais et démontrer leurs statut et aussi leurs usages quotidien de la vie des Algériens. Et nous avons mis l'accent sur la politique d'arabisation. En suite nous nous intéresserons dans le chapitre qui suit, d'analyser et interpréter les données collectées à travers notre corpus d'étude(le questionnaire).

# **Partie pratique**

# **Chapitre I :**

Cadre

Méthodologique

Dans la partie qui précède, dans le premier chapitre, nous avons donné la définition de quelques concepts de base relatifs à notre thème de recherche, dans le deuxième chapitre, en premier lieu, nous avons traité brièvement la situation sociolinguistique actuelle en Algérie, en second temps nous avons donné un aperçu sur la politique d'arabisation.

Dans cette partie, en premier chapitre, tout d'abord nous allons aborder la démarche méthodologique adoptée dans la réalisation de notre travail, ensuite nous allons présenter le terrain d'enquête, l'échantillon et l'outil de la quête des données qui est le questionnaire, après cela, nous allons aborder la formulation du questionnaire avant de nous mettre à parler des difficultés rencontrées sur le terrain lors de l'enquête.

En deuxième chapitre, nous allons analyser et interpréter les données recueillies durant l'enquête.

## **1. La technique méthodologique choisie**

La méthodologie est la manière d'accomplir une tâche, elle peut être employée pour s'organiser à une recherche afin d'atteindre un objectif bien précis. Donc c'est une façon de concevoir et de planifier un travail.

Cependant, tout un travail de recherche peut s'organiser à l'aide d'une ou plusieurs méthodes. Pour nous, on a suivi une méthode bien précise qui s'agit d'une enquête.

### **L'enquête**

L'enquête est un recueil de données qui ensuite seront interprétées sous forme de statistiques. C'est une méthode de recueil de données primaires à partir d'un questionnaire ou autre méthode appliquée à un échantillon issu d'une catégorie cible.

Parmi les principales méthodes du recueil d'informations, on trouve celle citées par XAVIER ROEGIERS et JEAN MARIE DE KETELLE: « une fois qu'on a déterminé ce que l'on veut recueillir comme information il est nécessaire d'élaborer une stratégie qui, elle-même va faire appel à des méthodes de recueil d'informations, les méthodes principales sont au nombre de quatre: La pratique d'interview, l'observation, le recours à des questionnaires, l'étude de documents»<sup>40</sup>.

---

<sup>40</sup> Méthodologie de recueil d'information. Fondement de méthode d'observation, du questionnaire, d'interview et d'étude de documents, 5<sup>ème</sup> Edition, XAVIER ROEGIERS et JEAN MARIE DE KETELLE, de Boeck supérieur, S.A 2015. Page Consultée 22/04/2018.

Il existe d'autres techniques utilisées pour collecter les données. Dans notre enquête, nous avons opté pour le questionnaire pour bien mener notre travail de recherche.

Selon R-CHIGLIONE: « *l'enquête consiste à interroger un certain nombre d'individus en vue d'une généralisation* »<sup>41</sup>.

Cet auteur insiste sur trois données essentielles qui sont : « interroger », « individus », et « généralisation ». Qui renvoient à l'outil utilisé, l'échantillon et à l'idée de représentativité de l'échantillon.

## **L'enquête en sociolinguistique**

La sociolinguistique est largement un domaine de recherche, D'où l'importance de l'enquête pour avancer dans une science humaine qui comporte beaucoup de données « Expérimentales ». En sociolinguistique, on procède par questionnaire ou par entretien « Libre ou semi-libre », les deux devant être soigneusement distinguées : visées et méthodes différentes.

Selon L-J CALVET: « *la sociolinguistique a pour objet de décrire et d'expliquer les rapports existant entre, d'une part, la société, et d'autre part, la structure, la fonction et l'évolution de la langue. Le sociolinguiste étudie ces rapports dans la vie sociale en collectant les données à analyser, in vivo, c'est-à-dire auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique, par le moyen d'instruments qui assurent aux résultats de la recherche, objectivité et fiabilité. Le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche vise à contribution par le sociolinguiste, car, il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative* »<sup>42</sup>.

Donc, l'enquête en sociolinguistique est la recherche de la distribution, de la répartition. Des variables. Autrement dit, les facteurs qui entreprennent une influence sur les enquêtés : L'Age, Le sexe, Le Niveau culturel et Social,...etc.

---

<sup>41</sup>R. CHIGLIONE et B. MATALAN. Les enquêtes sociologique, Théorie et pratique, Armand Colin, Paris, 1978, Page 06. In Mémoire de magister, Mlle Harbi Sonia « les représentations sociolinguistiques des langues « Arabe, Français » chez les étudiants en psychologie de l'université de T-Ouzou ». Le 22/11/2011.

<sup>42</sup>CALVET. LOUISE JEAN et DUMONT PIERRE « dir ». 1999, l'enquête sociolinguistique, Paris : L'Harmattan. P. 15.

## **Notre enquête**

Pour la réalisation de ce présent mémoire, nous avons choisi l'enquête par un questionnaire comme une méthode de travail. Notre enquête, a eu lieu à l'université de Bejaia, département de droit, dans l'objectif de dégager les attitudes et les représentations sociolinguistiques que manifestent les étudiants de ce département à l'égard des trois langues telles que Arabe, Français et Berbère, nous avons effectués un questionnaire à travers le quel nous allons essayer d'identifier ce qu'ils pensent de ces trois langues et aussi quelles sont les variables qui peuvent les influencer.

## **L'échantillon**

Après la formulation des hypothèses, se pose la question : Qui interroge et dans quelles population ? De cette question résulte l'utilité d'élaborer un échantillon sur lequel s'appuiera le travail, c'est pour cette raison nous distinguons plusieurs méthodes d'échantillonnage dont :

- Echantillon aléatoire simple.
- Echantillon systématique.
- Echantillon stratifié.
- Echantillon par graphe.
- Echantillon à plusieurs degrés.
- Echantillon selon la méthode des quotas.

Parmi les divers échantillons qu'on a cités ci-dessus, nous avons choisis l'échantillon aléatoire (idéale statistique). Car c'est le seul qui convient à bien mené notre étude. En fait, dans ce type d'échantillon, tous les éléments de la population on la même probabilité de faire parti de l'échantillon. On a sélectionné ce type d'échantillon puisque, on s'est rappelé que, comme on disait « le hasard fait bien les choses ! ».

## **Notre échantillon**

Pour mener à bien notre travail de recherche, nous avons choisi l'échantillon aléatoire (idéale statistique). Notre échantillon est composé de 20 étudiants de département de droit à l'université de Bejaia, ces derniers ont accepté de répondre à nos questions. On a distribué 30 questionnaires et on a récupéré 20.

Certes, on a choisis au hasard des locuteurs qui on accepté de répondre à nos questions et on n'a pas ciblé une spécialité d'étude, l'essentiel que le locuteur soit un étudiant de

3<sup>ème</sup> année de droit. Par contre, on n'a pas pris en considération la variable de la spécialité d'études parce qu'elle n'est pas déterminante à nos yeux.

## **Le questionnaire**

Est un outil de recherche qui permet d'avoir des informations sur l'enquêteur, il est considéré comme une série de questions méthodiquement posées afin de définir un cas, une situation, une demande parmi un grand nombre de possibilités, il est considéré aussi comme un intermédiaire entre l'enquêteur et l'enquêté. Un questionnaire peut être l'objectif d'un formulaire.

Selon R-GHIGIONE et B-MTALON « *Un questionnaire est un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre. Toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable que chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon. Sans adaptation ni explication complémentaires laissées à l'initiative de l'enquêteur* »<sup>43</sup>.

Le questionnaire peut être structuré et non structuré :

### **Le questionnaire structuré**

Il est constitué de questions fermées, semi fermées ou ouvertes, il exige aux interlocuteurs de répondre par «oui » ou «non» ou avec plusieurs choix à sélectionner parmi plusieurs réponses proposées.

### **Le questionnaire non structuré**

Il contient seulement des questions ouvertes, le répondeur a une liberté de répondre avec sa façon et comme il veut.

Dans la rédaction des questions, il faut tout d'abord prendre en considération qu'elles doivent être simples, claires, non répétées, portent un sens unique.

---

<sup>43</sup> R-GHIGLION et B-MATALON, les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique Armand Colin, Col « U », Paris, 1978, P. 98.

## **Ces questions exigent le respect des normes suivantes :**

- Les questions ne doivent pas contenir une seule idée
- Les questions ne doivent pas dépasser deux lignes (brèves)
- évitez les abréviations.
- évitez les formules qui influencent les interviewers (vrais).
- évitez les formules de moralisation.

## **Les types de questions**

Les types de questions les plus communes sont :

### **Selon le contenu**

Selon le contenu on peut distinguer deux types de question : les questions d'opinion et les questions de fait.

### **Les questions d'opinion (subjectives)**

Ce sont des questions auxquelles l'interlocuteur présente son opinion, son point de vue, son attitude, ces représentations...etc.

Exemple : Que pensez-vous de la démarche apprentissage du français en Algérie ?

### **Les questions de fait**

Elles dépendent des phénomènes observables ou vitrifiables, ce sont des questions qui caractérisent l'âge, le sexe de l'enquêté.

Exemple : Quelle langue utilisez-vous ?

### **Selon la forme**

Les questions peuvent être aussi selon la forme :

### **Les questions ouvertes**

Appellent des réponses explicatives, ce sont des questions qui ne comprennent pas de pré-réponses auxquelles le sujet doit répondre, questions laissant au répondeur la liberté de choisir ses propres mots.

Exemple : Que pensez-vous de l'arabisation de votre filière ?

## **Les questions fermées**

Appellent des repenses précises, ce sont des questions limitées à une liste de propositions auxquelles l'interlocuteur doit répondre par « oui » ou « non » ou bien cocher la bonne réponse, ces questions ne donnent pas d'explication.

Exemple : Utilisez-vous le français lors de votre intervention en classe ?

## **Les questions semi fermées**

Elles sont des questions à plusieurs choix, c'est un ensemble de réponses suggérées à l'enquêté qui choisit celle(s) qui qualifie (ent) son point de vue.

## **L'élaboration du questionnaire**

Pour mieux déterminer notre objectif de recherche, nous avons effectué une enquête sociolinguistique en optant pour le questionnaire structuré. Il contient onze questions destinées aux étudiants ; il est composé de questions fermées dont les réponses pouvant être soit par « oui » ou par « non ».

Nous avons aussi des questions semi-fermées où les réponses proposées se présentent comme suite : Arabe, Français et berbère, choisir la bonne réponse, à la question posée comme suite : Aimeriez-vous que l'enseignement de votre spécialité s'effectue en l'une de ces langues ?

Concernant les questions ouvertes, le répondeur a le droit de répondre comme il veut, il a le droit de donner son point de vu avec ces propres mots en rapport avec le sujet donné, car on a pas proposé des réponses au préalable, et pour mieux l'illustrer, nous avons posé la question suivante : Quelle est la place accorder à la langue française dans votre spécialité ?

La formulation des questions est donc une étape cruciale de l'enquête, c'est une étape fondamentale, il faut en effet s'assurer que le langage est adapté à celui de l'enquêté avec un vocabulaire simple, et que les questions vont être claires ne présentent aucune ambiguïté, elles doivent être parfaitement comprises et suffisamment concrètes, c'est pour cela, nous avons eu le soin de construire un bon questionnaire qui va assurer les résultats de notre travail de recherche.

## **2. Le lieu de l'enquête**

Nous avons mené notre enquête durant le moins d'avril à la wilaya de Bejaia, plus exactement à l'université Abderrahmane Mira, celle-ci est connue comme un établissement

public qui forme des enseignants. Elle forme plusieurs sortes de fonctionnaires, des cadres et des chercheurs dans différents domaines et secteurs d'activité.

### **3. Les difficultés rencontrées sur le terrain**

Durant notre enquête, nous nous sommes trouvés face à certains obstacles et difficultés rencontrées sur le terrain afin d'atteindre notre objectif principale de notre recherche. Malgré cela, nous avons eu le courage et la patience de finir ce travail.

L'une des premières difficultés que nous avons eu lors de la distribution du questionnaire, c'est le fait que la majorité des étudiants auxquels nous nous sommes adressés s'excusaient en disant qu'ils sont occupés et qu'ils n'avaient même pas le temps de lire les questions. Mais aussi, nous avons trouvés certains étudiants qui se sont très sincères, ils ne veulent même pas nous donner l'importance et le temps d'expliquer notre objectif, ils ont refusé directement de nous prendre en considération, Malgré nous leur avons affirmé que les informations collectées seront utiles dans un cadre scientifique et traitées de façon anonyme, c'est ce qui a été mentionné à l'entête du questionnaire. Mais encore, y'avait des questionnaires ou nous avons trouvé que plusieurs questions sans réponses. Ainsi nous avons eu des questionnaires où les réponses sont extrêmement insuffisantes et quelques unes absentes.

Or. D'autres individus pour lesquels nous nous sommes adressés, nous ont répondu avec toute fidélité et dynamisme, ils ont fait bonne impression de nous apporter leur soutien et leur aide pour le bon déroulement de l'enquête.

Chaque travail de recherche appelle à une méthodologie à suivre afin d'atteindre l'objectif visé. Pour nous il s'agit d'une méthode bien claire et précise qui est l'enquête par questionnaire.

Dans ce chapitre, nous avons tout d'abord abordé la technique et la méthodologie suivie durant notre enquête, ensuite, on a donné brièvement quelques définitions concernant « l'enquête, le questionnaire et l'échantillon », puis on a présenté le lieu d'enquête et les difficultés rencontrés sur le terrain pendant la récolte des données.

# Chapitre II :

Analyse des

Données

## **1. Description des informateurs**

Dans la présentation de nos informateurs étudiants, nous avons choisi une technique bien précise et claire en vue d'une bonne lecture de ce mémoire. Durant notre analyse, la lettre « M » indique le sexe masculin, pour la lettre « F » désigne le sexe féminin. Concernant la langue maternelle de l'informateur, elle est indiquée par la lettre « k » pour ceux qui sont de langue kabyle, et pour ceux qui sont de la langue Arabe sont indiquées par la lettre « A », et « â » désigne l'âge de l'informateur, toutes ces désignations sont précédées par « IN » qui veut dire informateur.

En fin, nous avons ressortis 04 genres d'informateurs qui sont : INFK, INFA, INMK, INMA.

Durant le recueil des données de notre enquête nous avons obtenu la classification suivante :

### **Présentation des informateurs**

#### **INFK 1**

- Le sexe féminin.
- Langue maternelle kabyle.
- âge 24 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

#### **INFK 2**

- Le sexe féminin.
- Langue maternelle kabyle.
- âge 26 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

#### **INFK 3**

- Le sexe féminin.
- Langue maternelle kabyle.
- âge 22 ans.

- Langue de la documentation : arabe.

#### **INFK 4**

- Le sexe féminin.

- Langue maternelle kabyle.

- âge 27 ans.

- Langue de la documentation : arabe et français.

#### **INFK 5**

- Le sexe féminin.

- Langue maternelle kabyle.

- âge 20 ans.

- Langue de la documentation : arabe.

#### **INFK 6**

- Le sexe féminin.

- Langue maternelle kabyle.

- âge 22 ans.

- Langue de la documentation : arabe.

#### **INFA 7**

- Le sexe féminin.

- Langue maternelle kabyle.

- âge 24 ans.

- Langue de la documentation : arabe.

## **INFA 8**

- Le sexe féminin
- Langue maternelle Arabe.
- âge 30 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

## **INFA 9**

- Le sexe féminin.
- Langue maternelle Arabe.
- âge 25 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

## **INFA 10**

- Le sexe féminin.
- Langue maternelle Arabe.
- âge 29 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

## **INMK 11**

- Le sexe Masculin.
- Langue maternelle kabyle.
- âge 25 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

## **INMK 12**

- Le sexe Masculin.
- Langue maternelle kabyle.
- âge 27 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

## **INMK 13**

- Le sexe Masculin.
- Langue maternelle kabyle.
- âge 30 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

## **INMK 14**

- Le sexe Masculin.
- Langue maternelle kabyle.
- âge 22 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

## **INMA 15**

- Le sexe Masculin.
- Langue maternelle arabe.
- âge 27 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

## **INMA 16**

- Le sexe Masculin.

- Langue maternelle Arabe.
- âge 27 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

### **INMK17**

- Le sexe Masculin
- Langue maternelle kabyle.
- âge 24 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

### **INMK 18**

- Le sexe Masculin.
- Langue maternelle kabyle.
- âge 23 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

### **INMK 19**

- Le sexe Masculin.
- Langue maternelle kabyle.
- âge 25 ans.
- Langue de la documentation : arabe.

### **INMK 20**

- Le sexe Masculin.
- Langue maternelle kabyle.
- âge 22 ans.

- Langue de la documentation : arabe et français.

## 2. Présentation des variables sociales

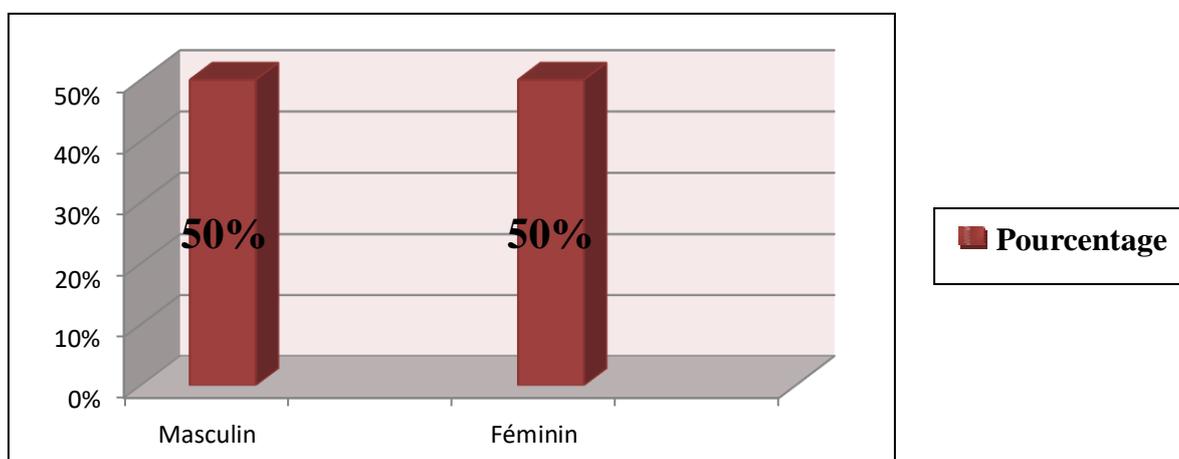
Nous avons formulés les trois variables (sexe, âge et la langue maternelle) qui peuvent influencer nos enquêtés dans leurs représentations et leurs attitudes envers les trois langues en question (Arabe, Français, Kabyle).

### Le sexe :

Le sexe	Masculin	Féminin
Nombre	10	10
Pourcentage	50%	50%

**Tableau01**

### Représentation graphique :



**Graphe01**

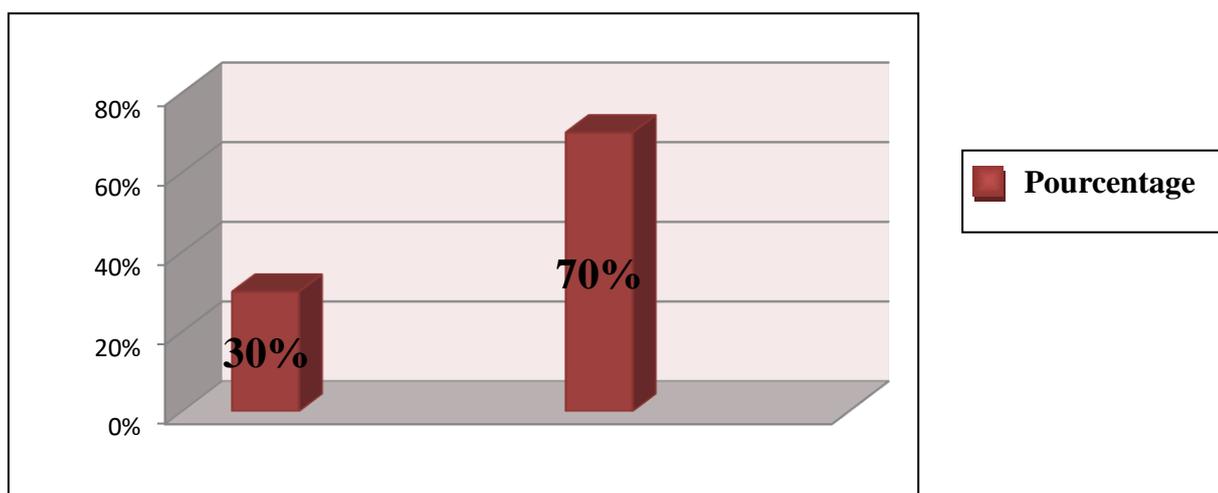
Le nombre de nos informateurs de la catégorie masculine est égale à celui des enquêtés de la catégorie féminine, à proportion de 50% pour les deux.

## La langue maternelle :

La langue Maternelle	Arabe	Kabyle
Nombre	06	14
Pourcentage	30%	70%

**Tableau 02**

## Représentation graphique :



**Graphe 02**

Le nombre des enquêtés de langue maternelle Kabyle sont les plus nombreux que ceux de langue maternelle Arabe , en effet ils représentent un taux de 70% pour les Kabylophones et 30% pour les Arabophones.

### 3. L'analyse des données

En 1962, la quasi-totalité des secteurs et domaines fonctionnent en français, enseignement, administration, secteur économique, environnement... Or, la langue Arabe classique n'est fréquente que dans les écoles coraniques, elle avait perdu son prestige de langue écrite dans la société algérienne du fait de la colonisation.

En revanche, au lendemain de l'indépendance, de l'enseignement du cycle primaire à l'enseignement supérieur, sont touché par une politique d'arabisation excepté les filières scientifiques, où l'enseignement s'effectue en langue française. Mais certains départements au sein de plusieurs universités ont adopté exclusivement la langue Arabe comme langue d'enseignement. Parmi ces derniers il ya celui de droits à l'université de Bejaia, où nous avons mené notre enquête. Tous nous enquêtés sont des étudiants de droit.

Dans ce chapitre, nous allons tenter d'analyser la présence des trois langues selon les variables (le sexe et la langue maternelle), qui sont susceptibles d'être utilisées dans leurs cursus et leur vie professionnelle et de décrire quelques éléments relatifs au statut et à la valeur de chaque langue en présence.

#### L'importance de la langue maternelle en classe

En ce qui concerne l'usage de la langue maternelle en classe et son impact sur le bon déroulement des études, nous avons posé les questions suivantes?

**Question1 :** - Avez- vous recours à votre langue maternelle lors de votre intervention en classe ?

**Question8 :** - Pensez- vous que la langue maternelle aide à mieux comprendre les cours et les TD ?

**Question10 :** - Trouvez- vous que la langue maternelle de l'enseignant à un impacte sur le bon déroulement des cours et des TD ?

D'après nos informateurs, nous avons obtenus les réponses suivantes :

**Q1 :** - Avez- vous recours à votre langue maternelle lors de votre intervention en classe ?

**INFK1 :**

- « Non, j'utilise pas ma langue maternelle en classe, parce que, on étudie en arabe »

### **INFA 8 :**

- « Non, jamais, c'est interdit en classe, malgré ma langue maternelle est l'arabe algérien (Darja) mais j'utilise l'arabe classique »

### **INMK 11:**

" العربية، لكنني بعض الحالات إذا أعذر على ال أسخدمها نستخدمها هو الوزون والوزون نى الجامعة بدرس بالغة- «  
أحد أن يوصل رسالته لزا أنشاء تقديم لبحته يتكلمون باللغة ألم (البربرية)، والبعض يضحكون على ذلك كأزه شيء غير الثق

- traduction : « Je ne l'utilise pas, ma spécialité est la loi et le droit à l'université est enseigné en arabe, mais dans certains cas si quelqu'un ne peut pas nous transmettre son message, il parle dans sa langue maternelle (kabyle) »

### **INMA16 :**

- « Non »

### **INMA 15:**

- « Oui »

### **-INMK 12 :**

- « Oui, autant que tamazight est notre langue maternelle, c'est à nous de la prendre en charge, c'est-à-dire la langue maternelle s'améliore est s'enrichit de plus en plus avec les capacités de chacun pour la promouvoir et de l'utiliser dans différents domaines du savoir, notamment à l'université »

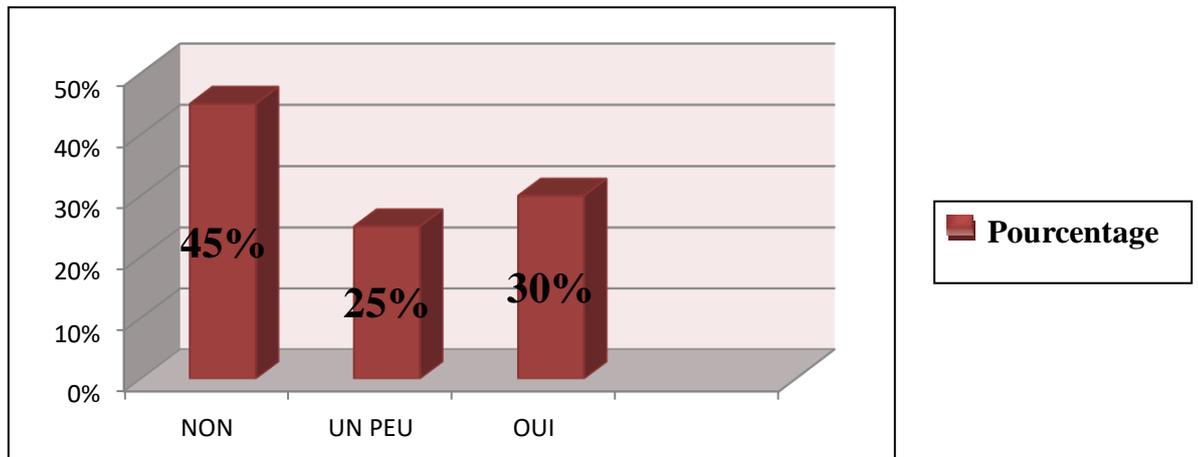
### **-INMK 19 :**

- « Pas vraiment, juste dans certains cas »

<b>Question01 : Avez- vous recours à votre langue maternelle lors de votre intervention en classe ?</b>		
Non	Un peu	Oui
9	5	6
45%	25%	30%

**Tableau 03**

**Représentation graphique :**



**Graphe 03**

Dans ce tableau, on constate qu'un grand nombre de nos enquêtés n'utilisent pas leurs langue maternelle en classe, précisons que la grande partie d'entre eux sont des kabylophones, il est au nombre de 9 qui représente 45%, à l'exception de quelque éléments qui interviennent parfois en kabyle, on dénombre 5 d'entre eux, en revanche, la quasi-totalité de nos enquêtés arabophone qui sont d'un nombre de 6, utilisent leurs langue maternelle en classe.

**Q8 :** - Pensez- vous que la langue maternelle aide à mieux comprendre les cours et les TD ?

**-INFK 3 :**

- « Oui »

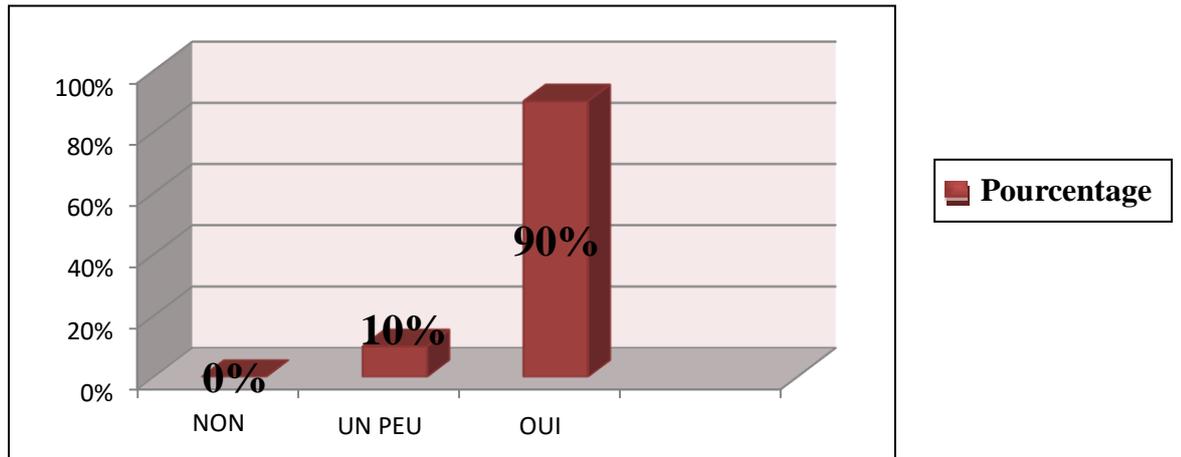
**-INFK 2 :**

- « Oui, la langue maternelle aide à mieux comprendre, mais comme nous sommes des berbérophones et la langue berbère a différents dialectes, alors, on ne peut pas mélanger les choses et comme le droit en Algérie c'est avec la langue arabe, en fait, c'est tout le monde qui comprend les cours et les TD »

<b>Question 08 : Pensez- vous que la langue maternelle aide à mieux comprendre les cours et les TD ?</b>		
Non	Un peu	Oui
0%	2%	18%
0%	10%	90%

**Tableau04**

## Représentation graphique



**Graphe04**

Dans le tableau ci-dessus, 90% de nos informateurs déclarent que la langue maternelle aide à mieux comprendre les cours et les TD, les dix pourcent qui restent jugent qu'elle est un peu nécessaire, et nul n'a souligné qu'elle n'est pas du tout nécessaire.

**Q10 :** - Trouvez- vous que la langue maternelle de l'enseignant a un impact sur le bon déroulement des cours et des TD ?

### - INMK 12

- « La langue maternelle de l'enseignant a un impact sur le bon déroulement des cours et des TD si les étudiants comprennent la langue maternelle de l'enseignant »

### - INFK 4 :

- « Oui, surtout quand les origines de l'enseignant comme nous (kabyles), ça facilite la transmission du message, gagner du temps et la confiance »

### - INMK 11 :

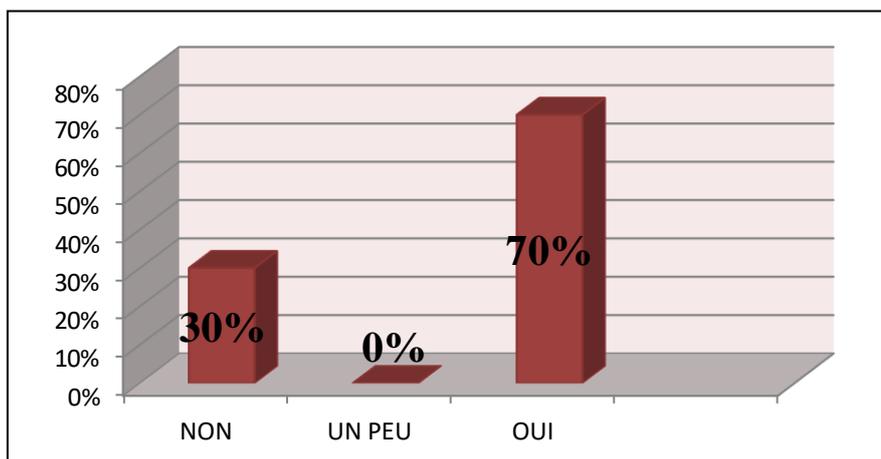
- "نعم للغة الأم لها تأثير بالغ على الدورة التربوية و TD لأنها تساعد على فهم أكثر حتى أذا عندما أحاول أن أشرح لزمي الذي درس لم يتم فهمه، أشرحه باللغة الأم ألذين يفهمون بسرعة، لغة الأم تساعد أكثر من أي لغة الأخرى. ننوذا أكثر من أي لغة أخرى".

- Traduction : « Oui, la langue maternelle a une grande influence sur le cycle éducatif et les TD car elle aide à comprendre plus quand j'essaie d'expliquer à mes camarades une leçon qui n'est pas comprise, la langue maternelle aide plus que n'importe quelle Autre langue ».

<b>Question 10 : Trouvez- vous que la langue maternelle de l'enseignant à un impact sur le bon déroulement des cours et des TD ?</b>		
Non	Un peu	Oui
6%	0%	14%
30%	0%	70%

**Tableau05**

**Représentation graphique :**



**Graphe05**

Soixante dix pourcent de nos informateurs affirment que la langue maternelle de l'enseignant à un impact sur le bon déroulement des TD et des cours, les trente pourcent restant jugent que cette dernière n'influence pas le bon déroulement de leurs études.

## **Interprétation :**

D'après les réponses de nos informateurs et les tableaux ci-dessus, il ressort que la majorité des étudiants trouvent que leur langue maternelle et celle de l'enseignant jouent un rôle important en classe, en effet, elle aide à mieux communiquer et mieux comprendre les cours et les TD. Ainsi on déduit que les étudiants utilisent l'arabe en grande partie lors de leurs interventions en classe en raison de son statut de langue d'enseignement, malgré que la quasi-totalité d'entre eux sont des kabylophones. Toutefois, on a remarqué durant notre prise de note en plein cours et TD que la langue maternelle de l'étudiant apparaît rarement dans leurs explications.

## **La langue de la recherche documentaire et de la consultation des ouvrages**

Nous nous sommes intéressés à un autre point qui semble important à nos yeux, c'est celui de la recherche documentaire et de la consultation des ouvrages, pour voir l'actualité des choses, nous avons posés la question suivante :

**Question3 :** -Utilisez- vous les ouvrages écrits en Arabe ou en français durant vos consultations ? Justifiez votre choix.

Parmi les réponses qu'on a obtenues, il ya celles qui renvoient aux besoins et à l'obligation d'utiliser telle ou telle langue pour la documentation et de la consultation et celles qui sont reliées à la maîtrise des deux langues (arabe et français). Pour justifier ce point, nous avons choisi les réponses qui nous semblent plus pertinentes.

## **L'obligation et le besoin de la langue de consultation**

Nous avons obtenu des réponses à la question suivante

**Q3 :** -Utilisez-vous les ouvrages écrits en arabe ou en français durant vos consultations?

Justifiez votre choix.

### **- INMK17 :**

- « J'utilise les ouvrages Arabe, car, nous études demande beaucoup plus d'ouvrages en arabe »

## - INMK11 :

ال نستخدم نبي المشاورات الخاصة بزا إال الكتب الني تكون بالغة العربية أوال ُجل الكتب والمراجع هي لكتاب من الدول « العربية والجزائرية حتى نبي مكتبة الجامعة زأني نوط بالكتب العربية أنزا معودون على اللغة العربية وحتى عند الأمانة لديهم لكتاب يعتمدون عليهم، أصولهم عربية يكبون بالغة العربية ونحن لطلاب وخوذاً من الخروج عن بحدنا نستخدم تلك الكتب وكم حرة سألنا الأمانة عن أسماء كتب لنعتمدها تكون دائماً إجابهم عن كتب عربية. "

- Traduction :« nous n'utilisons dans nos consultations que des livres en arabe d'abord ce sont des livres et des références pour les écrivains des pays arabes et algériens, même dans la bibliothèque de l'université, nous procurons seulement des livres arabes parce que nous sommes habitués à l'arabe et même les enseignants s'appuient sur des écrivains arabes, En tant qu'étudiants et peur de sortir de notre recherche, nous utilisons ces livres et plusieurs fois nous avons demandé aux professeurs de nous recommander des livres et toujours il nous conseille des livres en arabe »

## - INFA9 :

- « On utilise beaucoup plus les ouvrages en arabe, parce que notre spécialité (droit privé) en arabe mais ça veut pas dire qu'on n'utilise pas les ouvrages en français quand on fait la comparaison entre les lois »

## - INMK 13 :

- « J'utilise les ouvrages écrit en arabe parce que nos exposés faits en arabe donc, forcément on utilise les ouvrage écrit en arabe »

### **La maîtrise des deux langues (arabe et français)**

On a trouvé des réponses à la question précédente qui sont liées à la maîtrise de la langue et on a tiré quelques unes qui nous semble convenables.

## - INMK 14 :

- « Je utilise les ouvrages écrits en arabe parce que en français c'est très difficile »

## - INMK17 :

- « J'utilise des ouvrages en arabe, parce que c'est l'arabe que je comprends et je maîtrise bien, et les ouvrages écrits en arabe qui sont disponible à la bibliothèque »

**- INFK 2 :**

- « J'utilise les ouvrages en arabe parce qu'on a l'habitude de consulter ces ouvrages qui sont écrits en arabe durant les deux dernières années, donc je maîtrise l'arabe mieux que les autres langues »

**- INF A 9 :**

- « Je consulte les ouvrages en arabe parce que c'est la langue que je maîtrise bien »

**-INMK 20:**

- « J'utilise les ouvrages en arabe et en français »

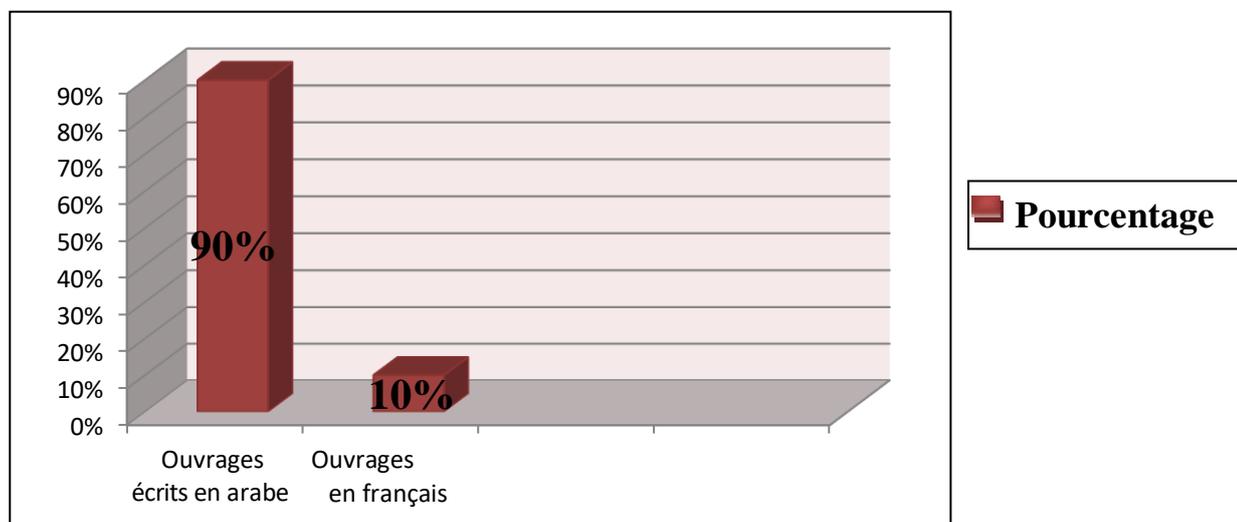
**- INFK 4 :**

- « Je consulte des ouvrages écrits en arabe dans la plupart des temps, mais parfois je consulte aussi des ouvrages en français »

	Ouvrages écrits en arabe	Ouvrages écrits en français et en arabe
Nombre	18	2
Pourcentage	90%	10%

**Tableau06**

## Représentation graphique :



**Graphe06**

On note dans ce tableau que la quasi-totalité de nos informateurs qui représentent 90%, préfèrent consulter des ouvrages écrits en arabe, en revanche, il ya seulement 2 de nos informateurs qui consultent des ouvrages écrits en arabe et ceux écrits en français en même temps.

## Interprétation :

D'après les résultats obtenus ci-dessus, nous pouvons dire que la langue de consultation et de la recherche documentaire est l'arabe, nous avons noté que cela est du, premièrement, à l'obligation et le besoin de recourir la langue Arabe pour la consultation, certes, ils soulignent que leurs exposés s'effectuent en langue arabe, ainsi qu'elle est une langue d'enseignement. Deuxièmement, ça renvoie à la maîtrise des deux langues (arabe et française), certains de nos informateurs disent qu'ils se sont familiarisés beaucoup plus avec la langue arabe que le français, ils comprennent et maîtrisent la langue arabe au fil des années, donc, il leur est plus pratique de consulter les ouvrages écrits en arabe que ceux écrits en français.

On a trouvé deux de nos informateurs qui affirment que la langue française est très difficile à comprendre, parce qu'ils n'ont pas une grande compétence linguistique en français.

Par contre on a tombé sur deux de nos informateurs qui utilisent les ouvrages écrits en arabe et ceux écrits en français en même temps, disant qu'ils trouvent ce qu'ils cherchent dans les ouvrages en français ce qu'ils ne trouvent pas dans des ouvrages écrits en arabe et vice versa.

## **La place des trois langues (arabes, français et kabyle) en classe selon l'identité sexuelle**

Les variables jouent un rôle important pour dégager les attitudes et les représentations de nos enquêtés envers les trois langues (arabe, français et berbère), en effet, nous avons mis l'accent sur la variable du sexe (10 garçons et 10 filles), pour découvrir la place de ces langues.

Pour atteindre notre objectif, nous avons posé la question 02 à nos informateurs, et nous avons obtenus les réponses suivantes.

**Question2 :** - Estimez-vous que l'usage des trois langues (arabe, français et kabyle) soit utile durant votre cursus ?

**- INFK 1 :**

- « Oui, les trois langues sont utiles parce que c'est essentiel pour le bon déroulement des TD et des cours »

**- INFK 3 :**

- « Oui, les trois sont utiles, chaque langue ne manque pas d'importance vis-à-vis les autres, la langue sert à s'exprimer avec plusieurs façons, alors apprendre plusieurs langues est un acquit très important en variété d'expression et pour faciliter et multiplier la façon de voir et d'analyser les différents sujet du savoir et de la recherche »

**- INMA 15 :**

- « Oui, les trois langues sont efficaces pour mieux comprendre »

**- INMK 13 :**

- « Oui, bien sûr, chaque langue à sa valeurs dans l'expression des idées »

**- INMA 16:**

- « L'arabe c'est la plus essentielle parce que elle est la langue de l'enseignement »

**- INFA 10 :**

- « L'arabe est le français, parce que notre domaine exige ces deux langues »

**-INMK 14 :**

- « Oui, pour moi l'arabe et le kabyle sont les plus utiles, parce que ces les langues que les étudiants métrisent »

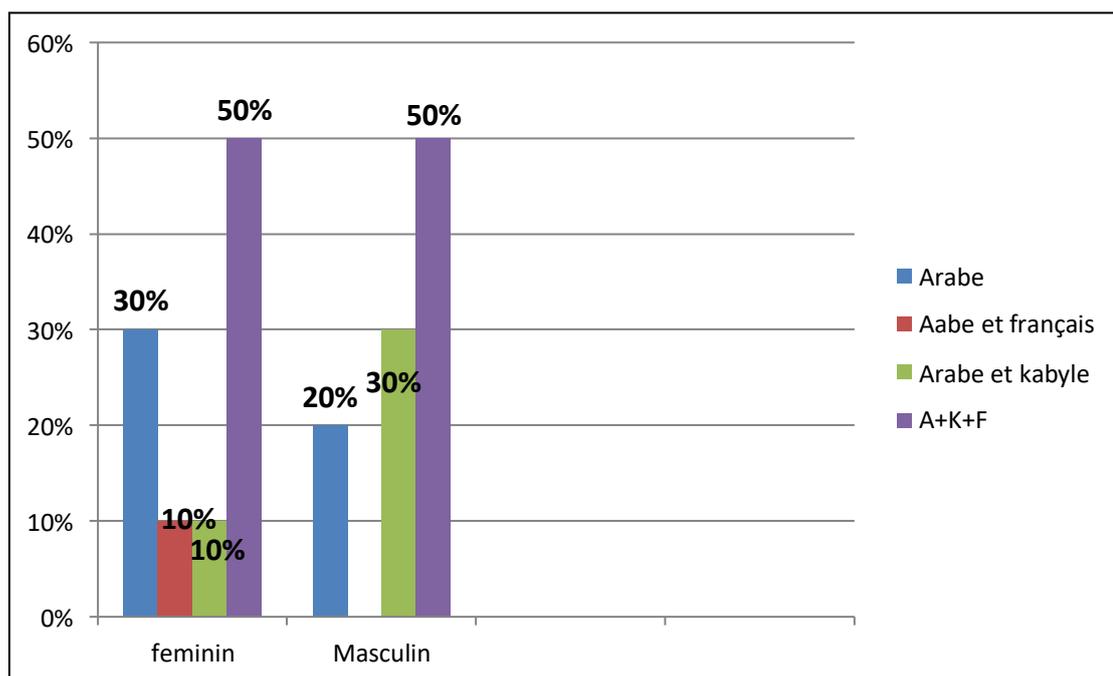
**- INFA 8 :**

- « En arabe, parce que c'est la langue que je métrise plus »

	Féminin	Masculin
L'arabe est utile	3 (30%)	2 (20%)
Le français est utile	0 (0%)	0(0%)
Le kabyle est utile	0 (0%)	0(0%)
L'arabe et le français sont utiles	1 (10%)	0 (0%)
L'arabe et le kabyle sont utiles	1 (10%)	3 (30%)
Les trois sont utiles	5 (50%)	5 (50%)
Totale	10 (100%)	10 (100%)

**Tableau07**

## Représentation graphique :



**Graphe07**

Selon le tableau ci-dessus on remarque que le nombre des filles et des garçons trouvant que les trois langues sont utiles dans leurs cursus universitaire est en égalité, il est de 5 pour les deux sexes. On a trouvé que le nombre des filles(3) est élevé par rapport au nombre de garçons (2) qui ont dit que la langue arabe est plus utile dans leurs études.

Parmi nos informateurs qui trouvent que l'arabe et le français sont essentiels, nous dénombrons une seule fille et aucun garçon.

Et enfin, on est tombé sur une seule fille et trois garçons qui estiment que les deux langues (arabe et kabyle) sont essentielles dans leurs parcours universitaire.

## Interprétation :

D'après les résultats obtenus auprès de nos informateurs, on déduit que les filles et les garçons sont en faveur de l'usage des trois langues durant leurs cursus universitaire, cela est dû au fait que nos enquêtés (masculin et féminin) jugent que les trois langues (arabe, français et kabyle) aident à augmenter leurs niveaux et facilitent la communication et la transmission du message.

En revanche, on constate que les étudiants qui préfèrent la langue arabe et kabyle dans leurs études, en réalité cela renvoie au fait qu'ils veulent promouvoir leurs langue maternelle au détriment d'une autre langue.

Donc, on remarque que l'arabe est placée en premier lieu, elle est la prédominante en classe que se soit dans la rédaction, la consultation des ouvrages, explications des cours et des TD et la recherche documentaire...etc. Par contre les deux langues (français et kabyle) ne sont présentes que rarement dans des interventions en classe, dans ce cas, ces deux dernières n'occupent pas vraiment une place importante chez les étudiants.

### **Le rôle du plurilinguisme dans la promotion des niveaux**

Historiquement le paysage linguistique algérien a toujours été marqué par des faits de plurilinguisme (l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère et ses différentes variétés, le français, l'anglais, l'espagnol, le turc.

En fait, toutes ces langues remplissent des fonctions distinctes et complémentaires en même temps. Les langues étrangères et plus particulièrement le français, par son utilité, représente en Algérie un «butin de guerre» comme disait l'écrivain algérien Kateb Yacine. Ainsi, les algériens ont adopté cette langue en raison de ses valeurs culturelles et humanistes, elle a permis aussi une ouverture sur le monde occidental, on peut constater de nos jours, que cette ouverture ou ce qu'on appelle la mondialisation n'échappe pas à la réflexion de nos étudiants, dans le cas où ce phénomène met en évidence les objectifs de la promotion des langues étrangères.

Dans notre recherche, nous allons voir ce que pensent les étudiants de 3<sup>ème</sup> année licence de droit à l'université de Bejaïa à ce sujet, et pour se faire, nous avons posé la question suivante : Dans quelles circonstances ou contextes utilisez- vous ces trois langues à l'intérieure de l'université ?

Pour dégager le rôle et l'importance du plurilinguisme, nous avons posé une question indirecte, qui nous semble pertinente afin d'atteindre notre objectif, et nous avons obtenus les réponses ci-dessous.

**Question5** : - Dans quelles circonstances ou contextes utilisez- vous ces trois langues à l'intérieure de l'université ?

**- INFK 2 :**

- « Arabe : dans mes études, le berbère : c'est une langue maternelle juste pour parlé entre les amis, le français : pas vraiment »

**- INFA 9 :**

- « J'utilise ces trois langues dans le contexte de la recherche, et dans la bibliographie d'un exposé »

**- INMK 14 :**

- « L'arabe seulement dans nos études, toujours on discute en kabyle et on mélange le français »

**- INMA 16 :**

- « L'arabe dans tous les cas parce que c'est une langue claire pour tous le monde »

**- INMK 13 :**

- « Pour moi, les trois sont utilisable dans tous les contexte soit avec les amis ou avec nos enseignants parce que ça aide à mieux comprendre la langue de l'autre et s'enrichir notre vocabulaire »

**- INFK 3 :**

- « J'utilise les trois langues à l'intérieure de la faculté mais dans différents contextes l'arabe dans la classe le kabyle et le français à l'extérieure de la classe mais j'aimerais bien les utiliser toutes en classe »

**- INFA 9 :**

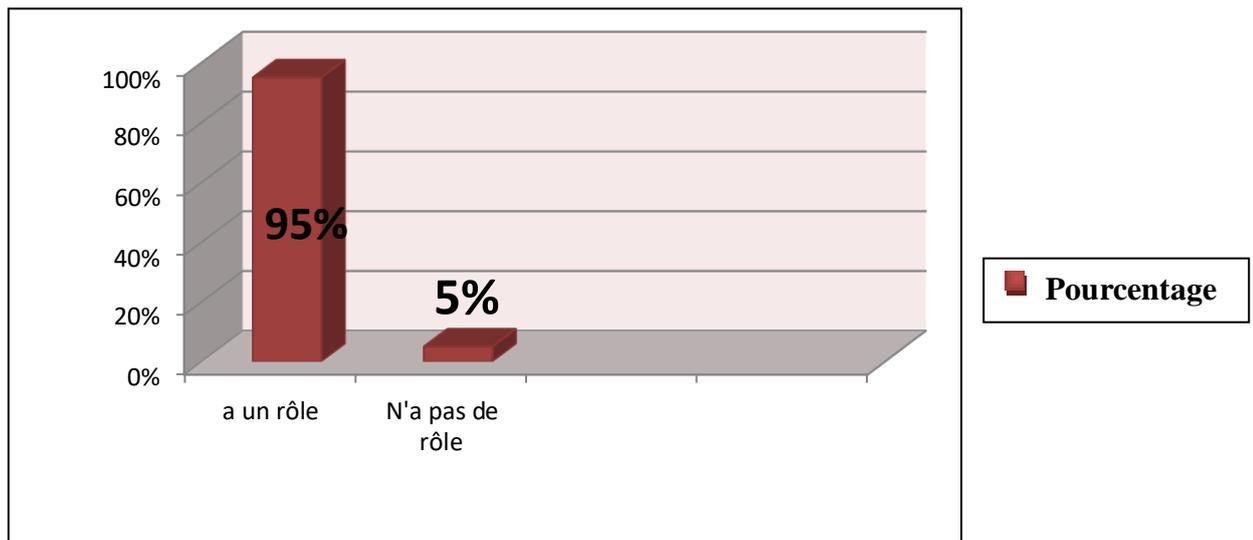
- « J'utilise seulement l'arabe dans mes interventions en classe mais parfois avec mes amis

(Kabylophones) je communique kabyle pour l'apprendre »

Le plurilinguisme	A un rôle important	N'a pas de rôle
Nombre	19	1
Pourcentage	95%	5%

**Tableau08**

**Représentation graphique :**



**Graphe08**

D'après le tableau ci-dessus on remarque que la majorité de nos enquêtés qui représentent un taux de 95% trouvent que le plurilinguisme a un rôle dans la promotion de leurs niveau, à l'exception d'un seul étudiant qui n'est pas en faveur du plurilinguisme.

**Interprétation :**

D'après les résultats obtenus ci-dessus, on juge que la majorité de nos informateurs utilisent les trois langues dans différents contextes, donc, ils trouvent que le plurilinguisme à un rôle important dans leurs vie estudiantine, en raison qu'il permet de promouvoir leurs niveaux d'études, ainsi ça leurs permet de comprendre et facilite la communication entre eux. Par opposition, il y a un seul étudiant qui trouve que l'arabe c'est la seule langue suffisante et utilisable dans tous les contextes à intérieure de l'université avec (les amis, les enseignants, à l'administration...), cette attitude est du au fait que l'arabe soit claire et facile à assimiler.

## **La valeur des trois langues (arabe, français, kabyle) dans la vie professionnelle des étudiants**

La totalité de nos informateurs ont répondu à notre question qui renvoie à l'utilité des trois langues dans la vie professionnelle, en fait, pour distinguer ce que ces derniers pensent de ce point, nous avons posé la question suivante : L'utilisation des langues (arabe, français et berbère) est-elle nécessaire dans votre vie professionnelle à la fin de vos études ?

Cependant, nous avons obtenu les réponses suivantes :

**Question4 :** - L'utilisation des langues (arabe, français et berbère) est-elle nécessaire dans votre vie professionnelle à la fin de vos études ?

**- INFA 9 :**

- « booh la langue berbère non, mais la langue arabe oui elle est très nécessaire tant que droit en Algérie en arabe, avec la langue français aussi elle est nécessaire ci- en revient à les codes en va voir que son en arabe et en français »

**- INFK 4 :**

- « Oui, parce que notre filière exige les trois langues à la fin de nos études surtout avec des personnes étrangères »

**- INMK 20 :**

- « Juste la langue arabe est nécessaire dans la vie professionnelle sauf s'il ya un étranger on doit le faire une traduction, mais la procédure c'est en arabe »

**- INMK13:**

- « Oui, parce que dans notre domaine on peut avoir des clients dont la langue maternelle se diffère de l'un à l'autre »

**- INMK 11:**

نعم إن استخدام اللغات الثلاثة ضروري ني حيائي المهنية وني زهابة الدراسة، أليزا سنكون أمام العالم الخارجي أي يكون كل إنسان بلغته، فإذا كنا ني المحكمة أمام الواضي المبرعات سنكون بالغة العربية وإذا كنا ني مكتب عملنا نكل شخص بنوجه إلك ليس بشرك سنكون يتحدث بالغة فإذا كان يتحدث بالغة البربرية ننحن اللجيد اللغة البربرية نكف سننهم عليه

وكيف سيبنهم عليهناء، لهذا البعدد ني اللغات سيساعد جدًا ويكون حاجز نوي أمام المشاكل وتكون لدينا نرصة أكبر ني نهم رسالة الغير وإبصال رسالننا.

- traduction: "Oui, l'utilisation des trois langues est nécessaire dans ma vie professionnelle et à la fin de mes études, car nous irons au monde extérieur, chaque être humain dans sa langue, si nous sommes devant le tribunal sera en arabe et si nous sommes dans notre bureau on est sensé parle diverses langues, et si un kabyle entre dans mon bureau et je ne comprend pas le kabyle , comment je le comprendrai et comment il me comprendra, ce multilinguisme aide à surpasser les obstacles et nous aurons plus de chance de comprendre le message des autres et de communiquer notre message".

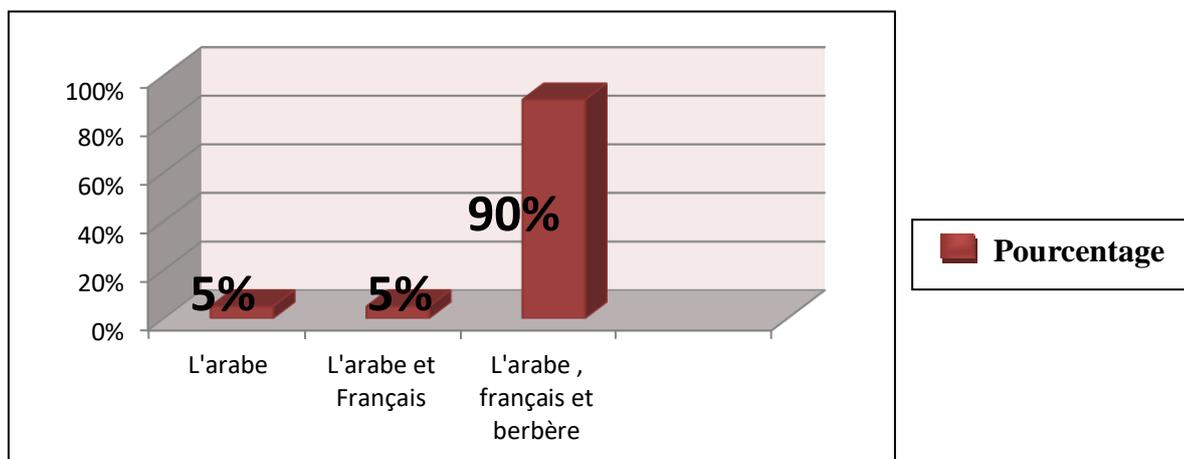
### - INFK 5 :

- « Pour moi ces trois langues (arabe, français et berbère) sont nécessaires dans ma vie professionnelle à la fin de mes études, elle va nos servir beaucoup plus avec les personnes qui parlent différentes langues que se soit avec les clients ou les collègues »

	L'arabe	L'arabe et le français	L'arabe, français et le kabyle
Nombre	1	1	18
Pourcentage	5%	5%	90%

**Tableau09**

## Représentation graphique :



**Graphe09**

Nous remarquons dans le tableau précédant que la majorité de nos informateurs qui représente 90%, trouvent que les trois langues (arabe, français et berbère ) sont nécessaires dans leurs vie professionnelle, à l'exception d'une seule enquêtes qui a dit que l'arabe seulement est nécessaire, et une seule étudiante qui juge que l'arabe et le français qui sont nécessaires dans la vie professionnelle des étudiants.

### Interprétation :

En analysant les réponses de nos informateurs, nous percevons qu'ils auront besoin des trois langues en question (arabe, français et berbère), disant que chaque langue a sa valeur et son importance dans leur vie professionnelle.

On peut expliquer les résultats que nous avons obtenus par plusieurs raisons :

Pour celui qui a favorisé la langue arabe au détriment des deux autres langues (français et kabyle) renvoie à la volonté de promouvoir la langue arabe en tant qu'une langue d'enseignement, et au rejet catégorique du français et du berbère, cela est nourrit d'une politique linguistique qui tente d'arabiser un grand nombre de filières et plus particulièrement l'enseignement supérieur. Donc, on peut dire que l'attitude de cet étudiant envers la langue arabe qui est sa langue maternelle est reliée de plus en plus à l'idéologie arabo-musulmane.

On a un seule informateur qui a soutenu le français à coté de l'arabe, cela est du, juste au besoin de traduire aux étrangers, en revanche les informateurs qui sont en faveur des trois langues (arabe, français et berbère) dans leurs vie professionnelle sont d'une grande partie dans notre enquête, ceci peut s'expliquer par le fait que ces langues sont très nécessaires dans leurs travail, dans la mesure où leurs clients et leurs collègues peuvent être des locuteurs arabophones, berbérophones, francophones, dans ce cas on déduit que nos informateurs qui préfèrent et qui soutiennent les trois langues dans leurs travail renvoie à l'idée que l'Algérie est un pays plurilingue où les trois langues( arabe, français et berbère) s'imposent.

### **La place accordée à la langue française chez les étudiants de droit**

Afin d'obtenir des réponses à la question (11) posée à nos informateurs concernant la place accordée à la langue française, nous avons tirés les réponses les plus pertinentes :

**-Question11** : Que représente la langue française pour vous ?

**- INFK 1 :**

« C'est une langue de la recherche scientifique, elle nous permet de connaitre le monde occidentale »

**-INM K 20 :**

« C'est une langue vivante qui est présente dans plusieurs secteurs en Algérie, c'est une langue que j'aime parce que elle m'aide à comprendre beaucoup de choses dans la vie »

**-INFA 8 :**

« C'est une langue étrangère difficile pour comprendre »

**-INFMA 15 :**

« C'est une langue qui est compliquée »

**-INFK 6 :**

« C'est la langue de la science »-**INMK 12 :**

« C'est une langue difficile mais je cherche toujours à maîtriser cette langue »

## -INFA10 :

« C'est une langue étrangère et compliquée »

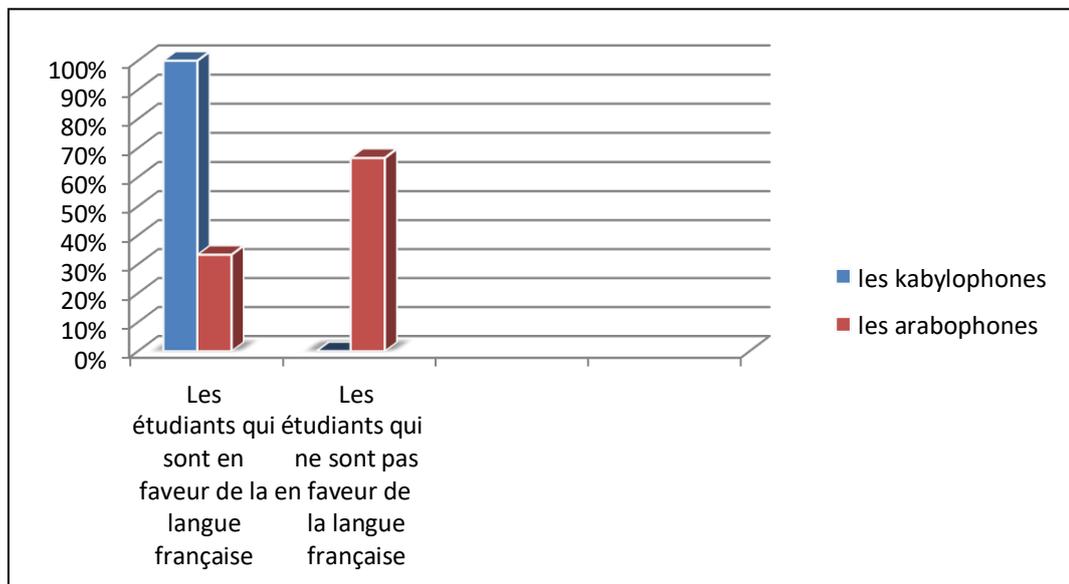
## -INMA 16 :

« C'est une langue de savoir et recherche, elle est difficile mais je veut maitriser b1 »

Langue maternelle	Les Arabophones	Les Kabylophones
Les étudiants		
Les étudiants qui sont en faveur de le français	02 (33.33%)	14 (100%)
Les étudiants qui ne sont pas en faveur pour le français	04 (66.66%)	0(0%)
Totale	6 (30%)	14 (70%)

**Tableau10**

### Représentation graphique



**Graphe10**

Selon le tableau ci-dessus, on constate que 66.66% de nos informateurs arabophones sont en faveur de la langue française et 33.33% qui restent sont les étudiants qui ne sont pas

en faveurs de cette langue. Nous recensons la totalité de nos informateurs kabylophones qui sont en faveurs du français.

### **Interprétation :**

On peut conclure d'après les résultats obtenus auprès de nos informateurs que les kabylophones ont un penchant pour la langue française par rapport aux arabophones qui ne cessent de se plaindre de sa difficulté, à l'exception de deux arabophones qui la qualifient de langue du savoir et de la recherche scientifique.

Ces résultats peuvent être expliqués par plusieurs raisons :

Pour ce qui sont de langue maternelle kabyle défendent la langue française parce qu'elle est:

- un moyen développement et d'ouverture sur le monde.
- Avoir la promotion de la langue française permet d'avoir un statut social élevé.
- Elle est une langue de la gestion du pays, elle est présente presque dans tous les domaines.
- Elle facilite la transmission des connaissances et du savoir.

En revanche, les informateurs qui sont de langue maternelle arabe et qui ne sont pas en faveur de la langue française, cela s'explique par le fait que la langue française gagne du terrain donc ils sentent que leur langue est menacée.

# **Conclusion générale**

## Conclusion générale

Notre présente étude s'est portée sur les attitudes et les représentations sociolinguistiques des étudiants de 3<sup>ème</sup> année licence de droit à l'université de Bejaia à l'égard des trois langues (arabe, français et berbère). Notre objectif principal est de ressortir le rapport et l'influence de ces langues en question sur les représentations et les attitudes socio-langagières des étudiants. Ce qui nous a permis en particulier de s'intéresser au statut réel qu'occupent les trois langues (arabe, français et kabyle) chez nos enquêtés, autrement dit ya t-il un rapport entre le statut de ces trois langues et les représentations faites à leurs égard ? Et quelles sont les différentes représentations attribuées à ces dernières selon l'appartenance sexuelle et la langue maternelle ?

Après avoir collecté les informations essentielles auprès de nos enquêtés qui nous ont aidés à mieux cerner notre thème de recherche. Nous avons déduit qu'il y a un rapport entre les trois langues (arabe, français et kabyle) et les représentations faites par les étudiants de droit, ce rapport est établi d'une manière différente selon la langue maternelle et appartenance sexuelle, bien que l'importance donnée pour la langue arabe est différente à celle attribuée aux deux autres langues (français et kabyle).

En guise de réponse préalable à notre problématique, nous avons mentionné que le statut politique et pédagogique d'une langue influence sur les représentations et les attitudes sociolinguistiques des étudiants. On a remarqué que la langue arabe occupe une place prédominante chez nos enquêtes, elle est la langue d'enseignement, dans la plupart des cas elle est la langue de la consultation des ouvrages et de la documentation.

Dans la partie théorique, nous avons d'abord, donné quelques définitions des concepts clés relatifs à notre thème de recherche, telles que : les représentations sociolinguistiques, les attitudes, le plurilinguisme, le bilinguisme, alternance codique, diglossie, hypercorrection, sécurité/insécurité linguistique, contact de langues, ensuite, nous avons présenté la situation sociolinguistique actuelle de l'Algérie.

Afin d'apporter des réponses à notre questionnement et de vérifier les hypothèses posées au préalable, nous avons opté dans notre enquête pour le questionnaire structuré, composé de 11 questions posées aux étudiants de droit qui ont accepté de nous répondre. Nous avons distribués 30 exemplaires ; 15 pour les garçons et 15 autres pour les filles. Après les avoir récupérés, nous les avons traités et retirés quelques synthèses.

Les langues engendrent chez différents locuteurs, différentes représentations qui forgent leurs attitudes d'une façon ou d'une autre, en fait, ces représentations sociolinguistiques permettent de constater, élucider et de comprendre divers phénomènes sociolinguistiques.

D'après l'analyse des données de notre corpus, nous pouvons dire que le paysage linguistique algérien est riche, et qui se caractérise par la coexistence de plusieurs langues, en fait, chaque une d'elle à sa valeur et son importance dans la communauté linguistique algérienne.

Ce que nous pouvons conclure d'après notre enquête, est que l'image des trois langues (arabe, français et berbère) est liée à importance et l'utilité de ces dernières au sein du département de droit. La langue arabe est la langue officielle du pays, elle est la langue de l'enseignement de plusieurs filières à l'université, elle est très présente et largement pratiquée par la majorité des étudiants en classe, d'après nos enquêtés, cela est dû à plusieurs raisons :

- Elle est la langue de l'enseignement, imposée par l'Etat.
- La langue de la documentation et de la consultation des ouvrages est l'arabe, on constate d'après certains éléments que cela renvoie au fait que leurs exposés s'effectuent en cette langue, donc ils sont obligés de consulter des ouvrages écrit en arabe, et que certains d'autre affirment qu'ils ne maîtrisent pas la langue française.
- Elle est une langue facile à comprendre.etc...

Quant à la langue française, nous avons remarqué d'un côté, qu'elle est jugée difficile dans leurs cursus universitaire, c'est pour cette raison qu'ils éprouvent une certaine réticence, et on a remarqué aussi durant la collecte des données (prise de notes) qu'elle est réduite seulement à l'apprentissage de la terminologie, en revanche, de l'autre côté, elle est considérée utile dans leurs vie professionnelle. Concernant le kabyle, elle est la langue maternelle de la pluparts de nos enquêtés, jugée utile et estimée d'être une langue d'enseignement.

Nous avons émis les hypothèses que les attitudes et les représentations des étudiants de droit peuvent être influencées par les deux variables que nous avons fait référence : la langue maternelle et l'identité sexuelle.

Selon l'analyse des questionnaires, nous avons constatés que la langue maternelle joue un rôle important dans l'évaluation des attitudes et des représentations, nous constatons que les

kabylophones sont en faveur de la langue française par rapport aux arabophones, cette attitude peut être expliquée par le fait que l'image de cette langue chez les kabyle représente la langue du savoir, de la recherche scientifique, de l'ouverture sur le monde occidentale. Contrairement aux arabophones qui la considère comme une menace pour le statut de la langue nationale et pour l'unité nationale.

Concernant la variable du sexe, nous pouvons avancer qu'il n'y a pas une grande différence des attitudes et des représentations sociolinguistiques de nos enquêtés, on a trouvé que les filles sont en grande partie dans leurs préférences linguistique, elles ont adoptées une attitude favorable à l'égard de la langue arabe seule et à l'égard de l'arabe à coté du français.

D'après notre recherche et l'enquête que nous avons mené, nous pouvons affirmer que le statut politique et pédagogique d'une langue peut influencer les attitudes et les représentations des locuteurs à leur égard, dans la mesure où ces derniers se trouvent dans l'état où une langue leur est imposée, dans ce cas les langues ou les parlers qui gravitent autour d'eux sont sujets aux représentations linguistique faites à leur égard.

# **Bibliographie**

## Bibliographie

- ABDELHAMID. S. Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français, université de Batna, thèse de doctorat, 2002, p.35.
- Attitude linguistique, in MARIE-LOUISE, MOREAU (éd), sociolinguistique, concepts de base, Mardaga. P.57.
- BENNACER, MAHMOUD, 2010, " Analyse sociolinguistique des langues en usage dans le secteur public: cas du français", Bejaia, P.27.
- C. F, 1997, P: 62-63.
- CALVET. L-J. Les langues véhiculaires, Que sais-je ? 1981, P.99.
- CASTELLOTI et MOORE (2002:7), [Http://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1](http://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1), page consultée le 15/04/2018.
- CALVET. LOUISE JEAN et DUMONT PIERRE « dir ». 1999, l'enquête sociolinguistique, Paris : L'Harmattan. P. 15.
- Educalingo.Com, plurilinguisme, Dictionnaire français.
- GUMPERZ, JOHN, 1989, alternance codique, in Marie, L, M, Sociolinguistique, Concepts de base, Mardaga, P.32.
- G- GRANDGUILLAUME, Langues et représentations identitaires en Algérie, [<http://grandguillaume.free.fr/ar-ar/langrep.html>].
- G-GRANDGUILLAUME – école des hautes études en sciences sociales – paris, La Francophonie en Algérie, Edition de CNRS Numéro 40, octobre2004p75 – 79, Page consultée le 05 /04/2018.
- HENRI BOYER, introduction à la sociolinguistique, Dunod, Paris, 2001.P .136.
- [Http://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1](http://www.institut-numerique.org/chapitre-i-attitudes-et-representations-513f69fce19b1), page consultée le 15/04/2018.
- HAMERS et BLANC, 1983, contact de langue, in Marie L Moreau (éd), sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, P.95.
- Ibid. P.36, in introduction à la sociolinguistique, Henri Boyer, Dunod, Paris, 2001, P.41, 42.
- Ibid. P.135, Introduction à la sociolinguistique, Henri Boyer, Dunod, P.42.
- Introduction à la sociolinguistique, Henri Boyer, P.41, 42, Dunod, Paris, 2001.
- L-J.CALVET, 1999. P56.

- J-CALVET, la sociolinguistique, PUF, collection que sais-je? Paris, 1993. P.50.
- J-L, CALEVET, la sociolinguistique, PUF, collection Que sais-je?, Paris, 1993, P. 46.
- LOUISE-J, CALVET, 1999: op, cite, P.43.
- Léon. M.H, 2008: 40 ; Attitudes linguistique, in marie-L-M, concepts de base, Mardaga. P.57
- "L'Algérie: coexistence et concurrence des langues, Algérie, P207, 218.
- Marie Louise Moreau, sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, P.247.
- MARIE LOUISE. MOREAU (éd), sociolinguistique, concepts de base, liège, Mardaga.

P.62, 63.

- MARIE LOUISE-M. concepts de base, Mardaga. P.158.159.
- MICHEL BENIAMINO, in MARIE- LOUISE MOREAU (éd), sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, P. 125.
- MARIE-LOUISE MOREAU (éd), sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, P. 57
- Méthodologie de recueil d'information. Fondement de méthode d'observation, du questionnaire, d'interview et d'étude de documents, 5<sup>ème</sup> Edition , XAVIER ROEGIERS et JEAN MARIE DE KETELLE, de Boeck supérieur, S.A 2015. Page Consultée 22/04/2018.
- MARIE- LOUISE, contact de langue, in MOREAU (éd) sociolinguistique, concepts de base, Mardaga. P.94.
- NICOLE GUENIER," Représentations linguistiques" in Moreau, L-M. Sociolinguistique, concepts de base, Mardaga, liège, Paris, 1996, P. 246.
- P-BOURDIEU, ce qui parler vent dire, l'économie des échanges linguistiques, FAYARD. Paris, 1982.P.104.
- QUEFELECA, DERADJI-Y, DEBOV-V, SMAALI-DEKDOUK-K, CHERRAD-BENCHERFRA Y, 2002.P.48.
- R. CHIGLIONE et B. MATALAN. Les enquêtes sociologique, Théorie et pratique, Armand Colin, Paris, 1978, Page 06. In Mémoire de magister, Mlle Harbi Sonia « les représentations sociolinguistiques des langues « Arabe, Français » chez les étudiants en psychologie de l'université de T-Ouzou ». Le 22/11/2011.
- R-GHIGLION et B-MATALON, les enquêtes sociologiques, Théorie et Pratique Armand Colin, Col « U », Paris, 1978, P. 98.

- SHANA POPLACK (1981:37), Alternance codique, in MARIE-L M, concepts de base, Mardaga. P.34
- S-CHAKER, Manuel de linguistique berbère 1<sup>ère</sup> éd. Bouchène, Alger, 1991. P.08.
- SEBAA, 2002, P. 85.
- TALEB IBRAHIMI, Les Algériens et leur(s) langue(s), El Hikma, Alger, 1995, p.05.
- T-ZABOOT, Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat, université de la Sorbonne, 1989, P. 50.
- TALEB KHAOULA IBRAHIMI, in mémoire de Magister, Ecole doctorale, Les représentations sociolinguistiques des langues (arabe, français) chez les étudiants en psychologie de l'université de Tizi-Ouzou. P.25-29,2011.
- WILLIAM-F. MACKEY, 1997, in Moreau (éd), sociolinguistique, concepts de base, liège, Mardaga, P. 61.

# **Annexe**

# Annexes

Dans le cadre d'une enquête sociolinguistique menée sur les attitudes et les représentations sociolinguistiques chez les étudiants de droit à l'égard des trois langues (arabe, français, berbère), nous vous sollicitons de répondre à notre questionnaire, qui restera anonyme, et qui servira à un travail de recherche(Mémoire). Merci d'avance pour votre contribution.

---

**Sexe :**

**langue maternelle :**

---

## Questions d'enquête

**1/-** Avez- vous recours à votre langue maternelle lors de votre intervention en classe ?

Non

Un peut

Oui

**2/-** Estimez- vous que l'usage des trois langues (arabe, français et Kabyle) soit utile durant votre cursus universitaire ?

-L'Arabe est utile

- Le français est utile

- Le Kabyle est utile

- Les trois sont utiles

- Justifiez?

.....  
.....

**3/-** Utilisez- vous les ouvrages écrits en arabe ou en français durant vos consultation?

- Justifiez votre choix ? .....

4/- L'utilisation des langues (arabe, français et berbère) est-elle nécessaire dans votre vie professionnelle à la fin de vos études ?

Non

Un peut

Oui

**5/-** Dans quelles circonstances ou contextes utilisez- vous ces trois langues à l'intérieure de l'université ?

.....  
.....

**6/-** Aimeriez- vous que l'enseignement de votre spécialité s'effectue en l'une de ces langues? :

Arabe

Français

Berbère

- Pour quoi ?

.....  
.....

**7/-** Pensez- vous que les heures consacrées en français sont-elles suffisantes pour apprendre la terminologie ?

Non

Un peut

Oui

**8/-** Pensez- vous que la langue maternelle aide à mieux comprendre les cours et les TD ?

Non                       Un peut                       Oui

**9/\_** Quelle est la place accorder à la langue française dans votre spécialité ?

.....  
.....

**10/-** Trouvez- vous que la langue maternelle de l'enseignant à un impacte sur le bon déroulement des cours et des TD ?

Non                       Un peut                       Oui

**11/-** Que représente la langue française pour vous ?

# **Table des Matières**



# Table des Matières

<b>Introduction générale.....</b>	<b>02</b>
-----------------------------------	-----------

## **Partie théorique**

### **Chapitre I: Définition de quelques concepts de base**

1. Les représentations sociolinguistiques.....	07
2. Bilinguisme.....	09
Hypercorrection.....	10
Sécurité/ insécurité linguistique.....	11
Diglossie.....	12
Les attitudes.....	13
Contact de langues.....	15
Alternance codique.....	15
Plurilinguisme.....	16

### **Chapitre II**

#### **01- La situation sociolinguistique actuelle de l'Algérie.....**

<b>La langue Arabe.....</b>	<b>19</b>
L'arabe classique (littéraire).....	20
L'arabe dialectale (Algérien).....	20
<b>Le Berbère (Tamazight).....</b>	<b>21</b>
<b>Le français.....</b>	<b>22</b>
<b>L'anglais.....</b>	<b>22</b>

#### **02 – la politique d'arabisation.....**

23

## **Partie pratique**

### **Chapitre I : cadre méthodologique**

<b>1. La technique méthodologique choisie.....</b>	<b>30</b>
<b>L'enquête .....</b>	<b>30</b>
L'enquête en sociolinguistique.....	31
Notre enquête .....	32
<b>L'échantillon.....</b>	<b>32</b>
<b>Notre échantillon.....</b>	<b>32</b>
<b>Le questionnaire.....</b>	<b>33</b>
Le questionnaire structuré .....	33
Le questionnaire non structuré .....	33
<b>Les types de questions.....</b>	<b>34</b>
<b>Selon le contenu.....</b>	<b>34</b>
Les questions d'opinion (subjective).....	34
Les questions de fait.....	34
<b>Selon la forme .....</b>	<b>34</b>
Les questions ouvertes .....	34
Les questions fermées .....	35
Les questions semi fermées.....	35
<b>L'élaboration du questionnaire .....</b>	<b>35</b>
<b>2. Le lieu de l'enquête.....</b>	<b>35</b>
<b>3. Les difficultés rencontrées sur le terrain.....</b>	<b>36</b>

## **Chapitre II : Analyse des Données**

<b>1. Description des informateurs .....</b>	<b>38</b>
Présentation des informateurs .....	38
<b>2. Présentation des variables sociales .....</b>	<b>43</b>
Le sexe.....	43
La langue maternelle .....	44
<b>3. L'analyse des données .....</b>	<b>44</b>
L'importance de la langue maternelle en classe.....	45
La langue de la recherche documentaire .....	51
et de la consultation des ouvrages	
L'obligation et besoin de la langue de consultation .....	51
La maîtrise des deux langues (arabe et français).....	52
La place des trois langues (arabe, français et kabyle en classe selon l'identité sexuelle)..	55
Le rôle du plurilinguisme dans la promotion des niveaux.....	59
La valeur des trois langues (arabe, français, kabyle dans la vie professionnelle des étudiants)	
62	
La place accordée à la langue française chez les étudiants de droit.....	65
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>68</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>73</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>77</b>